

LOUEZ UNE
Dictaphone
 POUR MOINS
 DE \$9
 PAR MOIS.
 VENTE ET ENTRETIEN
 DANS TOUT LE QUÉBEC

LES AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE ET COM
 635, EST HENRI-BOURASSA MONTREAL 357

499-69/10-72/34/2 50402
 SOC. CAN. DU MICRO-FILM INC.
 M. Raymond Denault,
 10 ouest, Le Royer,
 MONTREAL, 127, P.Q.

Chômage: c'est l'état d'urgence Mobilisation générale dans les ministères

par Michel Vastel

Il semble que les prochaines semaines vont apporter aux Québécois bien des surprises, toutes plus spectaculaires les unes que les autres.

Lors de sa plus récente conférence de presse, le Premier Ministre Robert Bourassa a en effet déclaré qu'on assistait au début d'une grande tournée provinciale au cours de laquelle le Ministre de la Voirie mettra en route des programmes préparés de longue date.

Le précédent gouvernement avait laissé dans les tiroirs du Ministère plusieurs projets dont la réalisation exigerait quelque \$500 millions. Au cours de sa visite aux régions les plus touchées par le chômage, le Ministre de la Voirie et ses adjoints n'auront qu'à choisir dans cette abondante documentation pour débloquent quelques crédits et apporter aux chômeurs de la région concernée du travail, au moins pour l'hiver et le printemps 1971.

La première étape a conduit le Ministre de la Voirie à Montréal. Alors que la veille, M. Robert Bourassa avait annoncé le déblocage de quelque \$162 millions, c'est en fait des projets se montant à \$178 millions que M. Bernard Pinard a présenté au cours d'une confé-

rence de presse. Il a donc obtenu de M. Bourassa l'autorisation de compléter un plus grand nombre de projets.

Le principal crédit porte sur une somme considérable: \$105 millions. Il concerne la Transcanadienne Est-Ouest à Montréal. Deux autres projets, celui de l'Autoroute des Laurentides (\$27 millions) et la liaison vers Sainte-Agathe (\$11 millions) sont mis en route. En fait, si on étudie en détail les divers projets pour lesquels le gouvernement vient de débloquent d'importants crédits, on s'aperçoit que se met peu à peu en place tout un réseau routier dans la perspective du futur aéroport international de Sainte-Scholastique.

Le Ministre de la Voirie, au fur et à mesure que le Gouvernement mettra à sa disposition de nouveaux crédits, visitera les régions les plus durement touchées par le chômage et apportera ainsi des emplois, au moins temporaires, aux chômeurs.

Tous les ministres semblent d'ailleurs en ce moment redoubler d'activité. Ainsi Me Cournoyer a consacré toute la fin de semaine à mettre au point, avec ses sous-mi-

(Suite à la page 23)

Peut-on revenir aux principes protectionnistes?

par Jean Pascal Lion

"Le commerce mondial s'accroît plus vite que la somme des produits nationaux bruts", affirme un ancien conseiller économique de la Maison Blanche, Harald B. Malmgren, et cet état de chose pourrait conduire les pays industrialisés à relever les barrières protectionnistes, pour la première fois depuis les années 1930. L'article de M. Malmgren, publié dans le Foreign Policy Magazine portait comme titre "Coming Trade Wars", allions-nous vers des guerres commerciales, et brosse un tableau pessimiste de l'avenir du commerce international.

Le danger que commencent à craindre sérieusement les milieux commerciaux internationaux, c'est la formation de blocs luttant pour dominer les transactions commerciales, comme cela s'est produit par le passé à des fins idéologiques ou militaires.

Les conflits commencent déjà à se faire jour, notamment aux Etats-Unis, où le Congrès affiche une attitude pro-protectionniste qui inquiète entre autres la Communauté Economique Européenne, laquelle a récemment envoyé une note, signée par les ministres intéressés des six pays, au Congrès américain pour lui faire sentir les dangers qu'une telle attitude, en faisant "boule de

neige", pourrait faire courir au développement du commerce international. M. Benson, ministre fédéral des finances a également dénoncé les intentions protectionnistes américaines et a exprimé ses

conflit ouvert entre le Japon et les Etats-Unis à propos de l'industrie textile, conflit qui pourrait déboucher sur une escalade des mesures restrictives, néfaste pour les économies des deux pays.

Un premier pas vers l'adoption du "Trade Bill 1970" aux USA

Est-ce le point de départ de l'escalade au protectionnisme que l'on commence à craindre dans les milieux commerciaux internationaux? La Chambre des représentants américains a approuvé par 215 voix contre 165 le "Trade Bill 1970" que l'on peut considérer comme la mesure la plus protectionniste qui ait été prise depuis les années 1930, date à laquelle naissait le libre-échange.

Certes, ce n'est qu'un premier pas, car, selon la constitution américaine, le Sénat doit voter la loi, et rien n'indique que ce bill rencontrera au Sénat un accueil aussi favorable qu'à la Chambre. Les sénateurs peuvent également apporter des amendements à la loi, selon la procédure américaine.

Le "Trade Bill 1970", qui comporte sept points principaux, suggère cinq mesures fortement suspectes de protectionnisme: contingentement des importations de textiles artificiels, de textiles de laine et de chaussures; protection des industries américaines menacées par la mise en place de tarifs douaniers; aide aux exportateurs américains par des exonérations d'impôt; élargissement de la législation anti-dumping. Ces mesures visent essentiellement à limiter l'accroissement des importations dues à la concurrence du Japon et des pays de la Communauté Economique Européenne. Il faudra suivre attentivement les débats du Sénat américain dans les jours prochains.

crainces, justifiées par l'extrême état de dépendance de l'industrie manufacturière canadienne du marché américain; cette industrie sera également affectée par l'entrée de la Grande-Bretagne dans le marché commun. Or l'avenir économique du Canada repose en grande partie sur le développement de ses industries manufacturières. Pour M. Benson, "si les Canadiens veulent réaliser de plus gros profits au cours de la prochaine décennie, c'est vers l'industrie manufacturière qu'ils devront se tourner". De plus, certains accords commerciaux canado-américains sont remis en question, comme le pacte sur l'industrie de l'automobile, dont les clauses restrictives, incluses en 1965 ont été critiquées et jugées inutiles par le président Nixon.

Malmgren cite aussi l'exemple du

Mais les Etats-Unis n'ont pas l'apanage du "retour" au protectionnisme; la politique agricole du marché commun, extrêmement protectionniste, aurait causé une baisse de 40% des exportations des produits fermiers américains au cours des trois dernières années.

Cette guerre commerciale entraîne des conséquences politiques assez considérables. Malmgren pense que les Etats-Unis sont en droit de reconsidérer leur politique traditionnelle à l'égard du "club des six" qui les a dépassées en tant que plus grande unité commerciale; "le système européen dominerait les statistiques du commerce mondial, le reste du monde ne sera qu'un ensemble de cas spéciaux".

Les plus touchés par un éventuel retour aux principes protectionnis-

(Suite à la page 8)

Plus de paquebots sur l'Atlantique cet hiver...

Pour la première fois depuis un siècle, aucune liaison maritime ne sera assurée entre l'Europe et l'Amérique du Nord. La Conférence transatlantique des transports a précisé que cette décision concerne les ports de la Méditerranée, de la Grande Bretagne, de l'Irlande et de l'Europe du Nord, ainsi que ceux de Halifax, New York et Boston.

Les compagnies de navigation Cunard, French Line, Italian Line, Holland-America, Swedish-America, Norwegian-America, Greek Line, North German Lloyd et Hamburg-America ont décidé de suspendre leurs services d'hiver dès le début du mois de décembre.

Le premier navire à relier les deux rives de l'Atlantique sera, fin 1971, le Queen Elizabeth 2, aussitôt après sa croisière dans les Caraïbes.

Pendant tout l'hiver, les éventuels passagers n'auront à leur disposition que les quelques places offertes par les cargos. Ce qui devrait mettre fin aux ultimes réticences de ceux qui ne sont pas encore acquis aux transports aériens!

Les employés de General Motors veulent "faire en français"

Plusieurs ministres fédéraux, canadiens francophones, appuient les revendications des employés de la General Motors à Sainte-Thérèse concernant l'usage du français comme langue de travail.

Cette dernière clause semble retarder sérieusement la conclusion des négociations entre G.M. et l'Union des travailleurs de l'automobile.

Une première usine de la General Motors a repris le travail après 66 jours de grève. Mais le vrai retour des 394,000 employés de la G.M. ne sera pas vraiment effectif avant deux semaines.

Ce sont trois mille ouvriers d'une usine de carrosserie dans le Michigan qui ont repris le chemin des ateliers après que leur syndicat local eut ratifié la nouvelle convention collective.

Au Québec, le cas particulier de la langue de travail vient encore compliquer les négociations. M. Jean-Luc Pépin, ministre de l'industrie et du commerce, a expliqué qu'il pourrait offrir ses services à titre strictement personnel pour faire avancer les discussions.

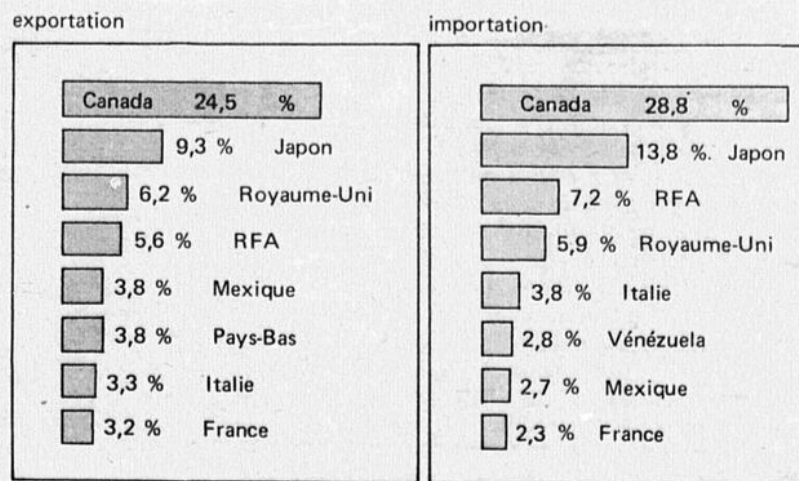
Tout comme M. Pépin, le ministre du travail M. Bryce MacKasey soutient qu'il serait normal que les 2,500 employés de la GM à Sainte-Thérèse travaillent dans leur langue maternelle, le français.

On cite en exemple les efforts consentis en faveur du bilinguisme par d'autres industries du secteur privé comme l'Alcan ou du secteur public comme l'Hydro-Québec.

Un député néo-démocrate de Winnipeg-Nord, M. David Orlikov, et le député libéral de Terrebonne, M. Roland Comtois, sont également intervenus en ce sens. Lors de son voyage à New-York pendant cette fin de semaine, le ministre Jean-Luc Pépin devait tenter de rencontrer le président de General Motors et intervenir en faveur de l'adoption du français comme langue de travail à Sainte-Thérèse.

En attendant l'issue de ces diverses négociations, chacun fait ses comptes: la grève a coûté \$6 milliards aux ventes de la G.M. et près d'un milliard de salaires à ses employés.

commerce extérieur des Etats-Unis



Expéditions et commandes dans les industries manufacturières

Selon les estimations du Bureau Fédéral de la statistique, la valeur totale des expéditions des fabricants a atteint en septembre 3,993.7 millions de dollars. Si ce montant représente une augmentation de 444 millions de dollars par rapport à août, le total désaisonnalisé indique par ailleurs une diminution de 2.3%. Cet accroissement inférieur à l'augmentation saisonnière résulte en premier lieu des grèves dans l'industrie de l'automobile et des pièces et fournitures d'automobiles. Parmi les 19 autres grands groupes d'industries, 10 ont enregistré une légère augmentation des valeurs désaisonnalisées et 9 ont accusé de faibles diminutions. Au cours des neuf premiers mois de 1970, les fabricants ont expédié des produits pour une valeur estimative de 33,845.0 millions de dollars, soit 1.3% de plus que durant la période correspondante de l'année dernière.

L'ensemble des stocks possédés par le fabricant en septembre a été estimé à 7,917.2 millions de dollars, soit un peu moins que la valeur rectifiée d'août (7,936.7 millions de dollars), mais 5.1% de plus que l'estimation de septembre 1969 (7,535.7 millions de dollars). La valeur des stocks détenus a légèrement diminué pour tomber à 8,465.7 millions de dollars en septembre contre 8,473.8 millions de dollars (chiffre rectifié) en août, les matières premières ayant régressé de 0.1% et les produits finis de 1.3%, tandis que les produits en cours de fabrication ont augmenté de 1.3%. Correction faite des variations saisonnières, l'estimation de l'ensemble des stocks détenus s'est accrue de 0.3% en septembre pour atteindre 8,516.0 millions de dollars contre 8,488.0 millions de dollars (chiffre rectifié) en août. L'estimation désaisonnalisée des matières premières a augmenté de 0.1% et celle des produits en cours de fabrication de 1.7%, tandis que l'estimation désaisonnalisée des produits finis a régressé de 0.5%. Le rapport désaisonnalisé ensemble des stocks possédés/expéditions était de 2.12 en septembre et de 2.07 en août. Le rapport désaisonnalisé produits finis / expéditions était de 0.76 en septembre et de 0.75 en août.

Les nouvelles commandes ont été estimées en septembre à 3,904.3 millions de dollars, soit 8.6% de plus que l'estimation rectifiée d'août (3,596.6 millions de dollars), mais 3.1% de moins que la valeur de septembre 1969 (4,027.2 millions de dollars). Les commandes en carnet en septembre ont été estimées à 4,330.6 millions de dollars, soit une diminution de 2.0% par rapport à l'estimation rectifiée d'août (4,420.0 millions de dollars), mais une augmentation de 1.1% par rapport à l'estimation de septembre 1969 (4,281.4 millions de dollars). Correction faite des variations saisonnières, les nouvelles commandes pour septembre ont été estimées à 3,726.8 millions de dollars, soit 4.0% de moins que la valeur rectifiée d'août (3,883.4 millions de dollars). L'estimation désaisonnalisée des commandes en carnet pour septembre était de 4,364.6 millions de dollars, soit un recul de 0.9% par rapport à l'estimation rectifiée d'août (4,404.6 millions de dollars).

Un projet de Loi déposé à Québec

Eviter qu'on n'exploite l'inexpérience du consommateur

Les contrats conclus par des vendeurs itinérants sont désormais assujettis à un strict formalisme. Ils doivent tous être constatés par écrit, en français ou en anglais, au choix du consommateur. Dans tous les cas, le commerçant doit laisser au consommateur un double du contrat.

Dans tous les contrats assortis d'un crédit, on rend obligatoire l'inclusion de plusieurs mentions permettant au consommateur de savoir clairement à quoi il s'engage. En ce qui concerne le contrat accordant un crédit variable, la loi obli-

ge le commerçant à fournir un état de compte au consommateur au moins toutes les cinq semaines.

Les contrats conclus entre un consommateur et un vendeur itinérant sont soumis aux mêmes exigences. Ils doivent contenir en particulier plusieurs mentions visant à permettre au consommateur de mieux prendre conscience de ses engagements.

En outre, le consommateur pourra, au moyen d'un avis au commerçant résilier le contrat à sa seule discrétion dans les cinq jours de son exécution.

En ce qui concerne la publicité,

certaines dispositions visent à empêcher toute duperie et à rendre claires les garanties accordées par le commerçant. Elles tendent aussi à rendre plus facile l'exécution de cette garantie en obligeant le commerçant à divulguer clairement l'endroit où elles peuvent être exercées.

Le crédit

Les contrats assortis d'un crédit ne doivent contenir qu'un seul taux de crédit et ce taux doit être utilisé dans le calcul du coût du crédit additionnel sur tout arriéré de paiement par un consommateur. Par ail-

leurs, le consommateur tire avantage de toute erreur dans le calcul ou l'énoncé du coût du crédit.

Tout contrat assorti d'un crédit doit prévoir au moins un paiement différé par période de cinq semaines et tous les paiements différés doivent être consécutifs et égaux. Le consommateur peut payer en tout temps avant échéance le solde de son obligation et il a alors droit à une réduction du coût du crédit calculée conformément aux règlements. Enfin l'émission de cartes de crédit non sollicitées est interdite.

Cette loi visant à mieux protéger le consommateur prévoit en outre des sanctions sévères. Elle permet au consommateur de demander la nullité d'un contrat ou, s'il s'agit d'un contrat assorti d'un crédit, la suppression du coût du crédit. La loi admet surtout qu'un "commerçant ait pu exploiter l'inexpérience d'un consommateur".

Un de vos vendeurs en Europe

Chaque semaine, 17 vols tout-cargo d'Air Canada se dirigent vers l'Europe. Ajoutez-y les 40 vols passagers par semaine qui transportent aussi des marchandises et vous comprendrez comment nos avions peuvent jouer un rôle important dans vos affaires.

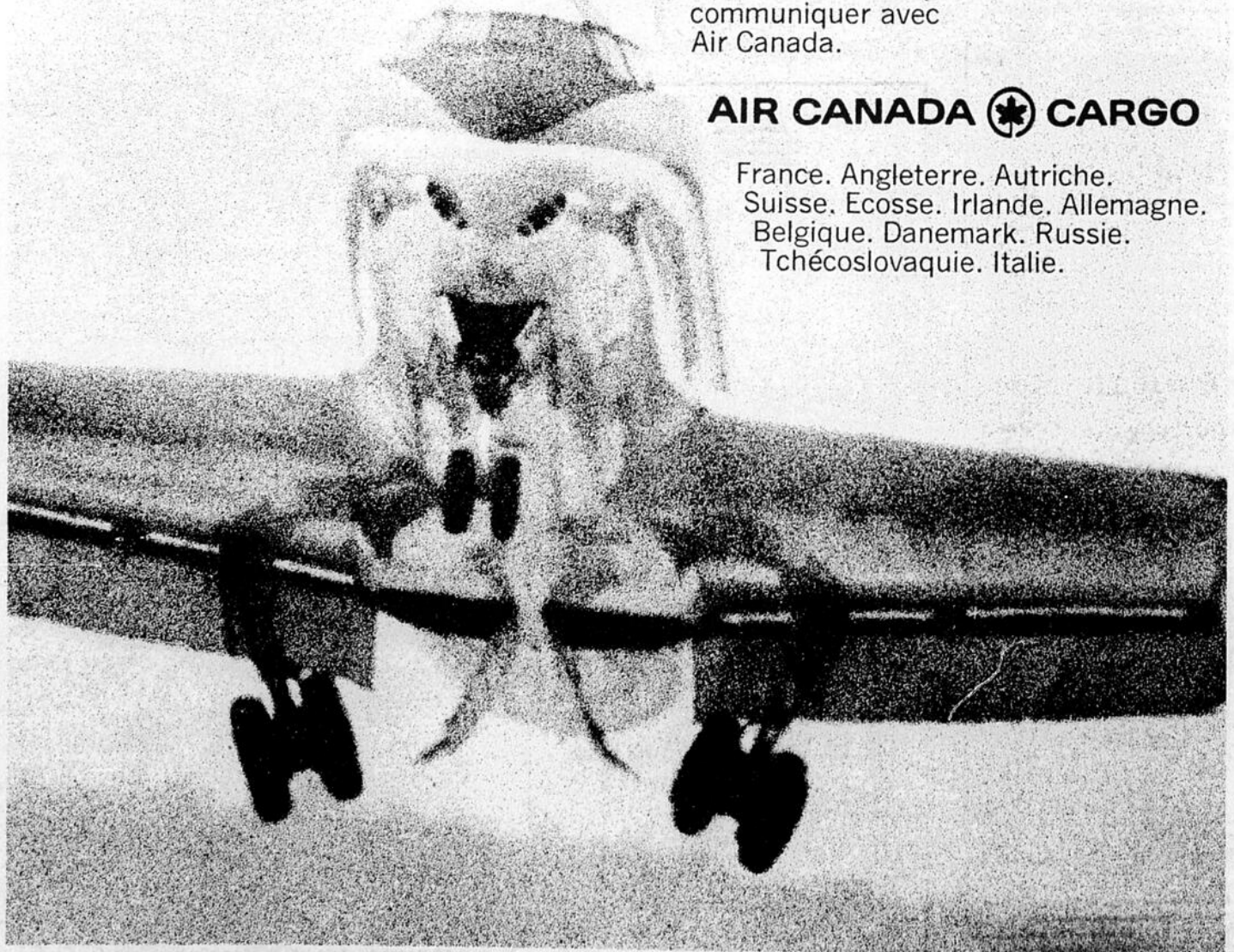
Cette même équipe peut aussi vous aider à ouvrir de nouveaux marchés et y livrer vos produits au jour le jour selon les fluctuations de la demande.

Les frais en sont un peu plus élevés, mais c'est normal: parce que ces vendeurs vous permettent de vendre plus, ils vous rapportent plus. Et ils vous donnent l'avantage de solliciter et servir un marché sans perdre de temps, pour en tirer le maximum de profits.

Laissez un de ces appareils vous ouvrir les marchés européens. Ils se chargeront de tout. Vous n'avez qu'à communiquer avec Air Canada.

AIR CANADA  CARGO

France. Angleterre. Autriche.
Suisse. Ecosse. Irlande. Allemagne.
Belgique. Danemark. Russie.
Tchécoslovaquie. Italie.



Dans le Nord-Ouest québécois

Le plus important gisement de nickel au Canada

Dumont Nickel Cor. vient d'annoncer la découverte, dans le comté d'Abitibi, d'un important gisement de nickel. Il pourrait constituer selon certaines rumeurs une réserve de près de quatre milliards de tonnes de minerai ultra-basique. Cette découverte apporte de grands espoirs pour la relance économique du Nord-Ouest québécois.

Selon le président de Dumont Nickel, M. J. H. Kentish, il pourrait s'agir du plus important gisement de nickel jamais mis à jour au Canada. Il prévoit qu'en raison de son importance, il exigera une mise de fonds de 100 millions de dollars avant même que l'exploitation ne puisse être entreprise. La construction du complexe industriel fournirait du travail à trois mille hommes et la mise en opération définitive du gisement apporterait une

main-d'oeuvre permanente de 1.000 travailleurs.

Le minerai du comté d'Abitibi n'a jusqu'à présent été soumis à aucun essai de docimasié en vue de définir sa teneur en métaux précieux. Il pourrait donc, là encore, réserver quelques heureuses surprises. D'autre part, ce gisement sera exploité à ciel ouvert.

Il y a plusieurs années, alors qu'il était à étudier l'éventuelle présence d'amiante sur ce terrain, M. Dumont fut intrigué par la découverte de sulfures à grain fin, décelables à l'appareil lenticulaire sur toute la surface rocheuse. Des analyses chimiques devaient confirmer que cette masse intrusive ultra-basique contenait plus de nickel que l'on n'en trouve ordinairement dans les intrusives de même nature de toute la région.

Premier vol réussi pour l'avion géant Lockheed

Le nouveau porteur géant de la Lockheed, le TriStar L-1011 vient d'effectuer avec succès ses premiers essais en vol.

Le réactif, propulsé par un groupe de trois moteurs Rolls Royce a volé pendant deux heures et 25 minutes dans le ciel du désert de Mojave. Suivant son plan de vol, il a atteint une altitude de 20.000 pieds et une vitesse de 250 noeuds.

Avec ses 40.000 livres d'instruments de contrôle et ses 85.000 livres de carburant, le TriStar pesait 330.000 livres au décollage. H.B. Dees, qui pilotait le réactif pour ce premier vol, s'est déclaré très satisfait du comportement de l'appareil et de la puissance des trois moteurs Rolls Royce.

Le programme d'essais en vol inauguré la semaine dernière se prolongera pendant douze mois en vue d'obtenir le certificat d'exploitation de l'administration fédérale de l'Aviation (FAA).

Les compagnies d'aviation devraient mettre le TriStar en exploi-

tation à la fin de 1971, aussitôt après l'obtention du certificat de la FAA. Parmi les clients de Lockheed, Air Canada compte exploiter ce type d'appareil sur ses lignes intercontinentales.

Le TriStar est l'un des modèles les plus flexibles jamais construits. Il pourra aussi bien transporter de 200 à 400 passagers que d'importantes charges de fret sur une distance moyenne de 3.500 milles.

Le TriStar est également de conception avant-gardiste en ce qui concerne la lutte contre la pollution de l'environnement. Rolls Royce a fait un très gros effort en ce qui concerne les nuisances provoquées par les gaz d'échappement et le bruit des réacteurs.

La Lockheed-California construit six prototypes qui participeront aux essais: environ 1500 vols d'une durée totale de 1700 heures.

D'ici 1972, Air Canada aura investi \$176 millions dans l'acquisition de trois Boeing 747 et de six des dix Lockheed TriStar qu'elle a commandés.

Depuis le début du programme de forage, un total de 130 échantillons en provenance de la zone centrale, chacun constitué d'une carotte de 10 pieds de longueur, soit un total de 1.300 pieds, a été expédié au laboratoire-pilote du ministère des richesses naturelles, à Québec. D'autres échantillons en provenance de la zone centrale, tout comme des échantillons prélevés dans la zone de la lèvre inférieure, seront expédiés ultérieurement.

Des essais métallurgiques au laboratoire devraient être entrepris fin novembre ou début décembre. D'autres essais au laboratoire-pilote y feront suite.

Tassement des bénéfiques aux Etats-Unis

Les bénéfiques, avant impôts, du secteur privé aux Etats-Unis, ont crû de \$82 milliards au second trimestre 1970 à \$85 milliards au troisième trimestre, selon un rapport du Ministère du Commerce. Cependant, ils sont en régression par rapport aux \$89.9 milliards du troisième trimestre de l'année dernière.

Le Département affirme que les gains les plus importants sont enregistrés dans les industries non-manufacturères. Les profits du secteur secondaire ont été plus rares et ne concernent que certains secteurs particuliers tandis que d'au-

Nouvelle baisse du papier journal

Profondément touchées par une forte baisse de la demande américaine, la production canadienne de papier journal, et les exportations de ce produit ont de nouveau chuté en octobre, signale le bulletin du Financial Counsel. Pour la production, cette baisse est la sixième, et pour les exportations la quatrième. Les espoirs d'une amélioration de la situation sont très faibles et très éloignés dans le temps.

La production de papier journal, en octobre représente 759.759 tonnes soit une baisse de 4.3% par rapport au mois correspondant de l'année précédente où la production avait atteint 793.629 tonnes, mais c'est supérieur de 17% à la production du plus bas mois de septembre, quand certaines entreprises étaient affectées par des conflits dans les rapports de travail.

La production d'octobre ne représente que 87.7% de la capacité de production de l'ensemble des entreprises, avec une production moyenne par jour ouvrable de 25.840 tonnes. En 1969, pour le mois d'octobre, la production avait représenté 92.1% de la capacité de production, avec une moyenne par jour ouvrable de 26.531 tonnes. L'Association des producteurs de papier journal signale que la production de papier journal, pour les dix premiers mois de

l'année s'est élevée à 7.129.665 tonnes, en diminution de 1.9% par rapport à la production de la période correspondante de 1969 (7.268.428 tonnes).

Les exportations de notre papier journal vers les différents marchés mondiaux offrent un bilan varié. Le marasme économique aux USA, marché principal, a entraîné une baisse des exportations vers ce pays de 7.6% pour le seul mois d'octobre, ce qui représente 45.938 tonnes. Mais cette baisse est en partie compensée par une augmentation des expéditions vers les autres pays et par une augmentation de la consommation domestique (+3.8%). Le résultat final est une légère diminution de 0.5% des expéditions totales qui représentent 799.904 tonnes contre 803.748 tonnes pour octobre 1969.

Les ventes pour les dix premiers mois de l'année, 6.987.707 tonnes, sont inférieures aux ventes des dix premiers mois de 1969, 7.138.179, en baisse de 2.1%.

En dernière nouvelle, nous apprenons que la société des pâtes et papiers Kruger Limitée a décidé de vendre son papier journal 160 dollars la tonne (en monnaie américaine), à compter du 1er janvier.

tres comme l'industrie automobile, chutaient brutalement, à cause de la grève à la General Motors.

Les profits nets du secteur privé sont également en progression de \$43.9 milliards au second trimestre à \$44.5 milliards au troisième trimestre.

Le marché obligataire

Le financement par obligations gouvernementales municipales provinciales et privées pour le mois d'octobre s'est élevé à \$623.067.838 selon les chiffres fournis par Wood Gundy Securities Limited. En octobre 1969, ce financement s'élevait à \$178.072.503.

Pour les dix premiers mois de cette année, le financement total par obligations se chiffre à \$3.702.167.363, contre \$4.082.248.345 pour la période correspondante de 1969.

Le gouvernement du Canada pour sa part a concouru à ce financement pour un montant de \$250.000.000 (financement à plus de trois ans), ce qui actuellement, pour 1970, fait une somme totale de \$1.135.000.000 contre \$1.115.000.000 pour 1969.

L'émission de bons de la province directs et garantis pour 1970 s'élève à \$100.000.000. En octobre 1969 l'émission était de \$62.625.000. Les plus importantes émissions placées sur le marché au cours du mois furent celles de l'Alberta (\$35.000.000) à 8¼% échues le 16 novembre 1990; de Terre-Neuve 9½, 9¼ et 9¾% échues le 15 novembre 1990. Les emprunts provinciaux pour les 10 premiers mois de l'année sont de \$1.230.000.000 contre \$1.271.827.200 pour la période correspondante de 1970.

Le financement municipal en octobre 1970 est de \$36.067.838 contre \$45.522.503 en octobre 1969. Au total en 1970, jusqu'à présent, le financement municipal se monte

à \$399.297.363, en 1969: \$302.929.923.

Quand à la dette privée la comparaison des deux mois montre une forte augmentation pour 1970. En effet en octobre 1970 le chiffre est de \$237.000.000 contre \$69.925.000 en octobre 1969. Les émissions les plus importantes du mois sont: La première série d'obligations hypothécaires de la Bell Canada, \$25.000.000 à 9 1/8% échues le 1er décembre 1979; les débetures de la Steel Co of Canada Limited à 9¼% échues le 1er novembre 1990 pour un montant de \$60.000.000.

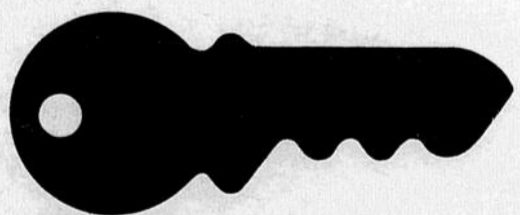
Pour les dix premiers mois de 1970 le financement de la dette privée s'élève à \$937.870.000 en baisse par rapport à la période correspondante de 1969 qui chiffrait \$1.392.491.222.

FACE A LA BAIE D'
Acapulco, Mexico
Chambres et appartements neufs.
Air conditionné.
Simple \$12 - Double \$14
(15 avril - 14 décembre)
Simple \$16 - Double \$20
(15 décembre - 14 avril)
Hotel De Gante
TELE: 2-5959
Costera M. Aleman 265

ETA MEXICO MEME
Piscine sur Stationnement
HOTEL terrasse - Simple \$11.60
Double \$14.
del Angel
Lerma 154 - Tele: 33-1032
HOTEL Près Alameda Park
Simple \$9.60 - \$11.60
Double \$11.60 - \$13.60
Sun Francisco
Luis Moya 11 - Tele: 21-8960
HOTEL 125 chambres -
Air conditionné
Simple \$6.40 - Double \$8
Rosfel
Revillagigedo 35 - Tele: 10-4530
HOTEL Personnel anglophone.
Simple \$6.40 - Boule \$8
Grandtype
Revillagigedo 36 - Tele: 18-5240
ROMANO HOTELS



HINE
COGNAC
Excellent
Cognac Français



**Château Laurier...
la clef d'Ottawa.
Retenez une chambre
en cinq sec.
877-4032***

Si vous allez à Ottawa, soyez au centre des activités. Au Château, c'est en plus une chaude hospitalité. Un service excellent. Des chambres et suites spacieuses. Des distractions nombreuses. Une piscine intérieure chauffée. Des bains Sauna. Le stationnement gratuit. Le transport gratuit par autobus de la gare du CN. Un hôtel CN.

* Appels de Montréal seulement. Pour appeler sans frais de Québec: Zenith 0-0070.

Industrialisation

La maladie de notre économie, c'est un peu comme le cancer: tout le monde en a une vague notion, mais personne ne sait au juste ce que c'est et encore moins comment la soigner. Les solutions contradictoires, voire simplistes, qui sont proposées quotidiennement le montrent bien. En fait, on ne peut s'empêcher de remarquer que rien n'égale l'ignorance en la matière de certains pseudo-experts, si ce n'est leur inconscience du tort qu'ils causent en augmentant la confusion dans les esprits.

Mais ce qui est grave, c'est que le subjectivisme qui caractérise la plupart des solutions avancées nous expose au risque de passer à côté du véritable problème, de prendre en somme une tangente, pour n'en régler en définitive que des points marginaux.

L'état de notre économie, le souci de son relèvement au niveau de l'économie des sociétés industrielles, commandent à l'évidence, plus que des remèdes, un "traitement planifié".

En d'autres termes, même si le spectre d'un taux de chômage catastrophique les justifie, les travaux publics d'une valeur de \$178 millions, annoncés ces jours derniers par le Premier ministre du Québec, ne font que reporter à 1972 l'échéancier critique pour un effectif de 12.000 Québécois actifs.

Des mesures isolées, ou même une ligne d'actions, adoptées par les gouvernements ont généralement pour objet d'aboutir à des résultats rapides pour faire face à des problèmes urgents. Il en résulte que le plus souvent leur impact sur le développement est limité dans le temps. Ce qui explique d'ailleurs que notre expansion de la première moitié des années 60, beaucoup plus apparente que réelle, n'ait pas survécu à l'activité engendrée par la tenue de l'Exposition universelle.

Aucune base solide et durable ne peut être donnée à notre développement sans le consentement des particuliers, sans la participation du secteur privé, en somme sans cette volonté collective de succès.

Il reste que, avant même d'envisager une méthode d'approche, des solutions ou un traitement, il convient de regarder et d'analyser avec beaucoup de réalisme les causes profondes de notre malaise économique. Ainsi, pour ne mentionner qu'un petit exemple, n'est-il pas absurde, après presque quatre ans de stagnation, sinon de recul, de parler encore d'une simple "relance économique"? Cela équivaut, à notre sens, à prendre un fossé pour une brèche. Il nous semble qu'il serait plus réaliste de parler de l'impératif d'industrialisation du Québec. C'est là une condition indispensable si nous voulons mettre notre économie à l'heure de celle de nos voisins.

La vérité brutale est que la base industrielle de notre développement est trop étroite, pour ne pas dire insignifiante. Pendant des années nous nous sommes bernés par l'illusion d'une opulence trompeuse, entretenue par des injections sporadiques de fonds publiques et les recettes provenant de l'exploitation très primaire de nos ressources naturelles. Nous nous sommes réveillés sur le tard, pour nous apercevoir de la précarité de notre situation. C'était inévitable; les références américaine et ontarienne étaient trop proches pour qu'il en fût autrement.

Un effort d'industrialisation? D'accord; mais en avons-nous les moyens s'interrogeront certains. Oui, nous le pensons.

Jean-V. Baltayan



LES AFFAIRES

Président: **Julien Levasseur** 635 est. boul. Henri-Bourassa
 Directeur général: **Claude Coupal** Montréal 357. Tél. 381-1888
 Rédacteur en chef: **Jean V. Baltayan**
 Rédacteurs: **Nicole Lavoie-Cassista, Michel Vastel, Jean-Pascal Lion**

Correspondants réguliers

Francois Gauthier, économiste à l'Université Laval; **Francois Charette**, B.A. L.Sc. Comm. professeur de finance et placement à l'École des Hautes Etudes Commerciales; **Charles Atala**, LL.L. conseiller en droit international; **René Callès**, C.d.A.A. A.I.A.C.; **Reynald N. Harpin**, analyste financier; **Patrick Desdemaine-Hugon**, diplômé de l'École Supérieure des Transports de Paris; **Philippe Hurteau**, B.A. L.Sc. Comm. Adm. A.

Directeur de la publicité: **Claude Coupal**
 Représentants à Montréal: **Claude Martin et Patrick Evans**
 Bureau de Toronto: **gérant, Donald Routley**, 84 Yorkville, Toronto, tél. 964-2271
 Ouest canadien et Californie: **D.D. Davidson**, National Advertising Representative, suite 123, 845 Hornby St. Vancouver, B.C.
 Europe: **Paul Singer-Lawrence**, 54 Burton Court, London S.W. 3, England
 Directeur du tirage: **Georges Larivière**; Production: **Nicole Vézina**.

Composé aux ateliers des Entreprises Gérard Inc., 9393, avenue Edison, Montréal 437

Abonnement: un an (52 numéros) \$30.00, deux ans (104 numéros) \$15.00, trois ans (156 numéros) \$20.00, cinq ans (260 numéros) \$30.00
 (Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0923)

Nomination d'un coordonnateur de langue au ministère des Finances

Le ministère des Finances vient de nommer un coordonnateur de la langue française attaché aux Services d'information. Il s'agit de M. J.-J. Treyvaud. Il aura pour objet de coordonner les efforts du ministère dans sa politique d'information bilingue destinée à la presse, aux autres médias d'information, aux corps intermédiaires et au public en général.

Désormais, les communiqués et les exposés de politique fiscale ou financière émanant du ministère des Finances, pourront être obtenus en langue française.

Les plus récents résultats de la controverse midi-mini

Jusqu'à maintenant, plus de 26.000 Canadiens et voyageurs étrangers se sont prononcés sur leur préférence quant au port du midi par les hôtesses de CP Air volant sur les Vols d'Affaires de cette société aérienne à l'intérieur du pays.

Les résultats recueillis montrent une différence appréciable entre les bulletins déposés dans les boîtes au sol et ceux présentés à bord des appareils de CP Air. En effet, dans ces derniers, il semble que l'on apprécie davantage les hôtesses vêtues du non-uniforme midi (29.4 pour cent en faveur) plutôt qu'au sol où l'on ne retrouve qu'un pourcentage de 12.8 pour cent favorisant l'ourlet rabaisé.

A tout événement, le vote par province varie entre 9.6 et 13.1 pour cent en faveur de la mode midi, ce qui aura sans doute pour résultat d'influencer grandement la direction de CP Air quant au choix des nouveaux vêtements à être dessinés et qui verront le jour sur les Vols d'Affaires au début de 1971.

Monsieur Pierre Picard est nommé administrateur du parc Forillon et de ses environs

Me Maurice Tessier, ministre des Affaires municipales du Québec annonce la nomination de monsieur Pierre Picard au poste d'administrateur du parc Forillon et de ses environs.

En vertu de l'article 9 du bill 29 sanctionné le 17 juillet dernier, monsieur Picard agira à titre de conseiller en plus d'exercer le contrôle sur le lotissement et la délivrance des permis de construction dans le secteur où sera aménagé le parc Forillon.

Le territoire de ce futur parc national, le premier dans l'Est du Québec, est actuellement formé de 18 municipalités.

Depuis 1966, monsieur Picard est à l'emploi du ministère des Affaires municipales comme inspecteur-vérificateur.

Il occupait la fonction d'administrateur de la municipalité de la Côte Nord du golfe Saint-Laurent avant sa nomination.

Nouvel édifice de la Cie Trust Royal à Trois-Rivières

La Compagnie Trust Royal vient de rendre public sa décision de faire construire, à Trois-Rivières, un édifice qui portera son nom. Ce projet coïncide avec le dixième anniversaire de son établissement dans cette ville. C'est, en effet, en 1960 que le Trust Royal y fondait une agence, devenue une succursale en 1968.

Ce nouvel immeuble de quatre étages, entièrement climatisé, sera érigé à l'angle des rues Notre-Dame et Radisson. La compagnie espère y installer, dès le 1er mai prochain, ses services logés au 154 de la rue Radisson depuis le début de ses opérations à Trois-Rivières.

Monsieur Jean-Paul Rousseau, gérant de la succursale, explique ainsi cette décision: "L'expansion de nos services, l'accroissement de nos affaires à Trois-Rivières et dans la région ont rendu nos présents locaux insuffisants. Nous avons cru qu'un tel édifice témoignerait non seulement de notre foi en l'avenir et la prospérité de la région trifluvienne, mais aussi de notre volonté de servir sa population de notre mieux".

Le Trust Royal occupera le rez-de-chaussée où seront groupés ses nombreux services: comptes personnels (successions, fiducies, gestion de portefeuilles de placements), vente et administration d'immeubles, hypothèques, épargne, fonds de placements sous gestion, placements garantis. Les étages supérieurs seront occupés par des maisons financières ou commerciales, de même que par des bureaux d'hommes de profession.

Le Trust Royal, constitué en vertu d'une loi spéciale de la Législature de la province de Québec, ouvre son premier bureau en 1899, à Montréal où se trouve son siège social. Il en compte maintenant un peu plus de soixante répartis dans les principales villes du Canada et outre-mer.

Deuxième subvention fédérale au profit du sport amateur

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, l'honorable John Munro, annonce l'octroi à douze organismes de régie et associations nationales sportives, de subventions fédérales se chiffrant à \$32.738.

"Cet octroi fédéral est le second qu'accorde en moins de deux mois, le gouvernement aux organismes sportifs", a fait remarquer l'honorable Munro. En effet, dans un communiqué émis le 21 août dernier, le Ministre faisait connaître le nom des cinquante associations nationales se voyant accorder \$1 million en subventions fédérales.

Selon M. Munro, ce geste constitue une manifestation éloquent de l'importance qu'accorde le gouvernement au sport amateur et autres activités récréatives connexes. Cette nouvelle attitude du gouvernement devant le sport et la récréation appuie les principes énoncés dans une "Politique du sport au Canada" discours que présentait, en mars dernier, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, devant ses collègues du Parlement. De plus, cette assistance financière rejoint l'une des recommandations formulées par le Comité consultatif sur la santé et le sport amateur, à l'effet que des sommes devraient être affectées à la mise en oeuvre de programmes à l'échelle nationale; pour ce faire, l'assistance fédérale devrait être dirigée vers les organismes nationaux qui sont en mesure d'administrer des programmes de cette nature.

Cette subvention de \$32.738, outre la réalisation de divers programmes, la tenue de championnats nationaux, la participation d'athlètes canadiens aux compétitions internationales, permettra aux associations récipiendaires de parer aux exigences d'ordre administratif.

La navigation côtière sera accrue le long de la côte sud de Terre-Neuve au cours des vacances

On augmentera le nombre de traversées des navires faisant la navette entre Terrenceville et Port-aux-Basques, le long de la côte sud de Terre-Neuve, afin d'améliorer le service au cours des vacances de Noël: telle est l'annonce faite aujourd'hui par le ministre des Transports, M. Don Jamieson.

Cette décision d'offrir des traversées plus fréquentes à cette période de l'année s'inspire des recommandations faites par le Comité de la côte sud; ce Comité, mis sur pied plus tôt cette année par le Ministre, était présidé par M. H. Russell Lake.

Commencant le 13 décembre et devant se poursuivre jusqu'au 2 janvier, l'horaire d'été de 3 traversées par semaine sera en vigueur pour le n.v. **Hopedale** et le n.v. **Taverner**. A partir du 3 janvier, ces navires reprendront leur horaire d'hiver de deux traversées par semaine.

"Cette innovation, a déclaré M. Jamieson, est en quelque sorte une expérience que nous faisons et nous déterminons avec soin la réaction du public et l'usage qu'il fera de ces nouveaux services".

Les personnes qui ont l'intention d'utiliser ce service au cours des vacances doivent entrer en contact avec les représentants du Canadien-National afin d'obtenir des détails sur ce changement d'horaire.

Un précis sur la construction de charpentes en aluminium

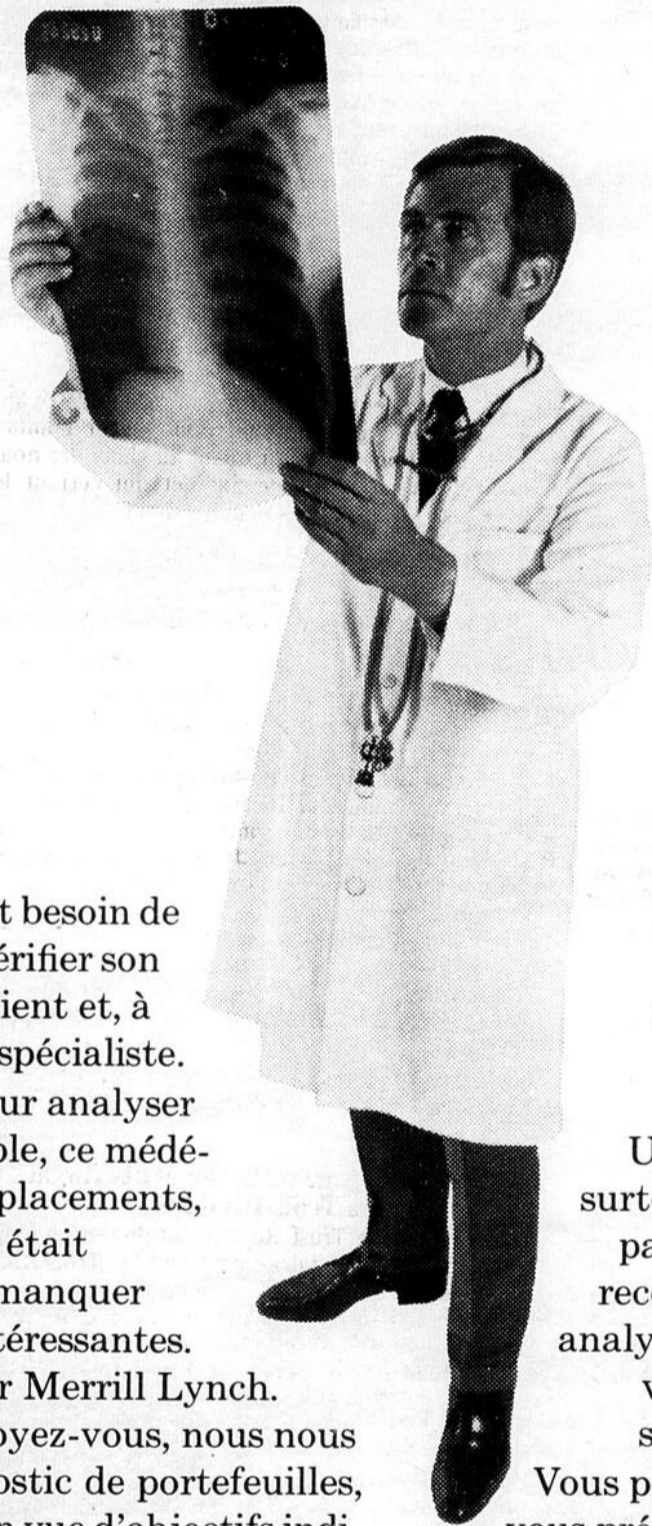
Aluminium du Canada, Ltée (Alcan) vient de publier un précis sur la construction de charpentes en aluminium: **CONSTRUIRE EN ALUMINIUM**. Le lancement a eu lieu à Shawinigan en présence de professeurs des facultés de Génie mécanique et civil et des Ecoles d'architecture des universités francophones du Québec, qui ont profité de l'occasion pour visiter la câblerie-tréfilerie Alcan. C'est l'auteur de la publication originale "Strength of Aluminium", le professeur, Cedric Marsh, de Sir George Williams University, qui a présenté la récente version française.

A l'usage des ingénieurs constructeurs **CONSTRUIRE EN ALUMINIUM** est un précis sur la construction de charpentes en aluminium. Il contient tous les éléments essentiels à la construction d'ossatures en aluminium ainsi que des renseignements aidant à choisir judicieusement les alliages, états et produits.

CONSTRUIRE EN ALUMINIUM touche à divers sujets, notamment les charges dynamiques, le flambage par torsion, le déversement, les assemblages soudés, la flexion, la compression et pression de contact, les conditions de substitution de l'aluminium à l'acier, les vibrations des constructions. Pour obtenir un exemplaire, prière d'écrire à: **ALUMINIUM DU CANADA, LTEE, C.P. 6090, Montréal 101 (Québec)**.

Cet homme a besoin d'une consultation.

Merrill Lynch peut l'aider à établir un diagnostic.



Un médecin a bien souvent besoin de l'avis d'un confrère pour vérifier son opinion sur l'état d'un patient et, à cette fin, il a recours à un spécialiste.

Il peut en être ainsi pour analyser les placements. Par exemple, ce médecin voyait lui-même à ses placements, dont le taux de croissance était assez bon, mais il croyait manquer peut-être des occasions intéressantes.

Il décida donc de consulter Merrill Lynch.

Chez Merrill Lynch, voyez-vous, nous nous spécialisons dans le diagnostic de portefeuilles, importants ou modestes, en vue d'objectifs individuels bien définis.

Dans le cas de ce médecin, approchant la cinquantaine, il faut de toute évidence accroître le capital au maximum, tout en évitant les placements à risques et à court terme. Toujours dans

ce but, un de nos analystes lui suggérera la manière de modifier son portefeuille pour essayer d'atteindre de la manière la plus efficace les objectifs de ses placements.

Une aide de cette nature, comportant surtout une analyse précise des objectifs particuliers, voilà un service spécialisé reconnu de Merrill Lynch. De plus, nos analystes professionnels disposent du service de recherche le plus complet qui soit dans ce domaine.

Vous pouvez, sans obligation de votre part, vous prévaloir de tous ces avantages en vous adressant à l'un des bureaux de Merrill Lynch à Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver, ou aux bureaux de la Royal Securities par tout le Canada. Un simple appel téléphonique ou une lettre suffisent.



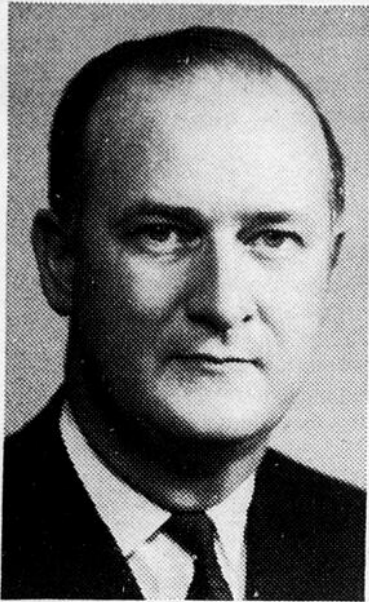
**MERRILL LYNCH,
PIERCE,
FENNER & SMITH INC**

Montréal—800 ouest, boul. Dorchester, Tél. 392-7111 • Toronto—11 King West, Tél. 362-6333 • Calgary—480-7th Avenue S.W., Tél. 265-7240 • Vancouver—409 Granville Street, Tél. 682-3311

Les bureaux de la Royal Securities, une compagnie affiliée à Merrill Lynch, sont situés dans les centres suivants:

St-John's • Charlottetown • Halifax • Saint-John • Québec • Montréal • Ottawa • Toronto • Hamilton • Winnipeg • Regina • Edmonton • Calgary • Vancouver • Victoria

**A la haute direction
de Bell Canada**



M. J. F. STINSON

M. John F. Stinson a été nommé vice-président (services administratifs de l'Exploitation) à Bell Canada. M. Stinson, dont le bureau est à l'administration centrale de la compagnie, à Montréal, est responsable des tâches fonctionnelles à l'échelle de la compagnie à l'égard des services suivants: le Bureau d'études, le Réseau, le Trafic, les Immeubles et le Matériel et l'équipement automobile.

**Prorogation de
l'accord concernant
les textiles de coton**

La période de prorogation de trois ans de l'Accord concernant le commerce international des textiles de coton, allant du 1er octobre 1970 au 30 septembre 1973, vient de s'ouvrir. Cette prorogation, décidée en mai 1970 par le Comité des textiles de coton du GATT, maintient en vigueur un système qui régit une grande partie du commerce mondial des textiles de coton depuis huit ans.

Dans leur quasi totalité, les 30 pays qui appliquaient l'Accord auparavant ont déjà signé, ou fait savoir qu'ils allaient bientôt signer, le Protocole prévoyant sa prorogation. Il manque cependant encore les signatures d'Israël et du Japon.

Le Protocole entre en vigueur pour chaque signataire à la date de son acceptation.

Fonctionnement de l'Accord

Cet Accord a pour objet d'assurer le développement ordonné du commerce mondial des textiles de coton. Il prévoit l'ouverture progressive de nouveaux débouchés à l'exportation, en particulier pour les pays peu développés, tout en veillant à éviter la désorganisation des marchés des pays importateurs. Il est entré en vigueur en 1962 pour cinq ans et a été prorogé pour trois ans en 1967.

**LEGISLATIONS
ANTIDUMPING**

Le GATT vient de publier, en un seul volume, les législations anti-dumping (lois et règlements) des pays suivants:

Canada, Communauté Economique Européenne, Danemark, Etats-Unis, Finlande, Grèce, Japon, Norvège, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Yougoslavie.

A noter qu'il n'y a pas de loi ou règlement anti-dumping en vigueur en Tchécoslovaquie.

La revue **LES AFFAIRES** a reçu un exemplaire de cet important recueil. Pour tous renseignements, les lecteurs que ces lois intéressent peuvent nous téléphoner au No. 381-1888.

**La croissance économique
et les industries extractives**

"Au cours des deux décennies, de 1947 à 1967, la production des industries extractives s'est accrue à un taux moyen de 8,5% par an, alors que le taux de croissance moyen de la production dans l'ensemble de l'économie a excédé à peine 4,5%. C'est ce qui ressort du dernier rapport du Conseil Economique du Canada "Les diverses formes de la croissance", dont nous reproduisons ci-dessous de larges extraits.

"Cette croissance rapide de la production au Canada est la conséquence du fait que la plupart des pays industriels de l'Ouest (le Royaume-Uni, d'autres grands pays de l'Europe occidentale, les Etats-Unis et le Japon) ont connu soit un déclin, soit un faible taux de croissance, dans leur production minière, et ont dû diriger de plus en plus

leur demande de produits minéraux vers des pays moins peuplés, mais riches en ressources naturelles. Comme cette forte augmentation de la production a été réalisée au Canada au moyen d'une augmentation annuelle de l'emploi de moins de 2 p. 100, le rendement par personne employée s'est accru au taux exceptionnellement élevé de plus de 6 p. 100 par an pendant ces vingt années. Or, l'augmentation de l'emploi comprend également celle de la main-d'oeuvre affectée à l'exploration et aux services connexes aux travaux d'extraction. On a beaucoup insisté, dans le passé, sur cet accroissement rapide de la productivité du travail. Ceci peut induire en erreur, parce que le secteur minier est depuis longtemps un secteur à coefficient de capital élevé, et qu'il l'est devenu encore bien davantage

depuis la fin de la guerre. En outre, la main-d'oeuvre employée est de plus en plus spécialisée. Pour ces raisons, il faut relier systématiquement la croissance de la production à l'accroissement de toutes les ressources productives utilisées.

Le graphique indique l'augmentation du capital et du travail employés dans le secteur minier depuis la fin de la guerre, ainsi que la croissance de la production. Il fait voir aussi l'accroissement de la productivité des facteurs (c'est-à-dire de l'excédent de la croissance de la production par rapport à celle du travail et du capital utilisés). De 1947 à 1957, les taux de croissance de la production, de l'emploi, du stock de capital et de la productivité des facteurs ont été relativement élevés. Le taux de croissance de la productivité des facteurs, en parti-

culier, y a été sensiblement plus élevé que dans les autres industries canadiennes et que dans les industries extractives de beaucoup d'autres pays. Toutefois, les dix années suivantes ont été une période de croissance moins régulière de l'ensemble de la production minière. Au cours de ces dix années, il n'y a eu aucune augmentation de l'emploi, très peu de progrès du point de vue de la productivité des facteurs, mais l'accroissement du stock de capital s'est maintenu presque au même rythme qu'au cours des dix années précédentes.

Etant donné son importance considérable et toujours grandissante dans le secteur minier (il est passé de 50 p. 100 de la valeur des ressources utilisées en 1949, à 65 p. 100 en 1961), le capital mérite une attention spéciale. Cette augmentation du capital s'est produite à cause de la substitution de l'équipement à la main-d'oeuvre et à cause de l'allongement du temps nécessaire à

(Suite à la page 17)

**L'avenir de
nos produits
est assuré!**




**Johnson:
spécialistes
de l'automatisation.**

Le fabriquer... et l'oublier? Pas Johnson. Nous savons que le système en automatisation des bâtiments le mieux conçu n'est efficace que dans la mesure où on l'accompagne du meilleur service qui soit.

Meilleur... parce que disponible en tous points stratégiques du Canada, d'un océan à l'autre. Meilleur aussi... parce que toute l'équipe de service, que nous employons à plein temps, est constamment informée des réalisations de la technologie moderne. Nos gens ont, à portée de main, tous nos outils et appareils de vérification nécessaires, ainsi que notre imposante réserve de pièces. De plus, ils ont l'appui de nos ressources financières et techniques, grâce auxquelles la qualité de nos services est assurée.



Un service conçu pour maximiser l'efficacité opérationnelle! Etant donné notre connaissance des techniques appropriées et notre désir d'offrir un service inégalé, nous voyons à éliminer, dans toutes nos opérations, les doutes, la confusion et les coûts excessifs que vous assurerait une organisation de service mal instruite, mal coordonnée. Automatiser toujours davantage les tâches: Voilà notre but.

**JOHNSON
CONTROLS LTEE.** 
233 AVE. DUNBAR, MONTREAL 304, P. Q.

La sous-traitance, solution aux problèmes des petites entreprises

par Jean-Pascal Lion

"L'interdépendance de nombreuses entreprises, grandes et petites, est l'une des caractéristiques d'une économie industrielle moderne que nous sommes en voie de réaliser pour le Québec.

C'est la formule coopérative appliquée à la production industrielle. C'est la répartition des tâches, non plus seulement au niveau des travailleurs, mais pour l'ensemble des entreprises. Bref, c'est le salut et le progrès de nos petites et moyennes entreprises qui doivent passer, du jour au lendemain, du stade familial et souvent artisanal jusqu'à l'ère des grands ensembles. Au lieu des ateliers désaffectés et des travailleurs en chômage qui désertent leur région, nos petites et moyennes industries peuvent s'associer à la grande production; car les géants de l'industrie au Québec les invitent à utiliser leur potentiel au maximum. Le ministère de l'Industrie et du Commerce lance une campagne pour établir les premiers liens de cette interdépendance sur le plan des industries".

Cette déclaration fut faite la semaine dernière par le ministre d'état à l'Industrie et au Commerce, M. Claude Simard, lors de l'inauguration de la première d'une série d'expositions de pièces composantes, dont le but est de promouvoir les activités de sous-traitance. De plus en plus face au gigantisme de certaines entreprises, qui, disait-on devait tuer la petite entreprise, se développe le phénomène de la sous-traitance. Cette activité n'est pas une survie de la petite et moyenne entreprise, mais elle en est une promotion.

Ainsi, aux Etats-Unis, les sous-contracts de la société General Motors sont distribués entre 33,000 autres ateliers ou usines. En France, 50 à 60% de la production finie des grands complexes industriels est manufacturé par des sous-traitants, et en Suède, a fait remarquer M. Simard le système des sous-contracts est la véritable clé de voûte de l'économie. Dans ce pays, sur 6,000 manufactures engagées dans la transformation des métaux, environ 4,000 ont moins de vingt employés.

"Ces faits, dit le ministre, sont un encouragement à tous nos manufacturiers, quelle que soit la taille actuelle de leurs entreprises, pour qu'ils entrent dans le mouvement et qu'ils utilisent à fond toute leur capacité de production, en fournissant de l'emploi d'un bout à l'autre de notre immense territoire."

Les deux entreprises qui ont débuté cette série d'expositions sont la Stanley Works et la Soma. Ces deux compagnies offrent à tous les producteurs industriels de s'associer à elles dans la fabrication des pièces qui composent leurs produits finis. La Soma (Société de Montage Automobile) monte au Canada les modèles Renault. Plusieurs manufactures sont déjà liées à Soma par contrats: les ateliers du petit village de Causapscal et de Valcartier. La firme Stanley Works, elle aussi se lance dans la sous-traitance. D'après M. Simard, "tout le monde, à Roxton Pond, près de Granby, travaille à la Stanley Works qui est la seule industrie dans cette communauté de moins de mille âmes".

En effet, cette compagnie fabrique des produits extrêmement diversifiés, outils de menuiserie, aussi bien électriques que mécaniques, et articles de décoration intérieure (tringles à rideaux). La plupart des

composants qui entrent dans la fabrication de ces produits peuvent aisément être produits par des sous-traitants.

Les avantages d'une production par contrats de sous-traitants comportent de nombreux avantages mais aussi bien sûr des inconvénients. Au niveau des avantages, il faut retenir la sécurité des débouchés assurés à l'entreprise sous-traitante, ce qui entraîne une série d'avantages induits très intéressants pour les petites et moyennes entreprises, comme l'allègement des problèmes financiers, de la gestion

coûteuse de stocks, la réduction des frais de marketing, la facilité de tenue des inventaires et la possibilité de planifier la production. Sur le plan macro-économique une forte sous-traitance est génératrice de nombreux emplois, et permet d'utiliser au mieux la capacité productrice d'un pays. D'autre part, l'entreprise sous-traitante est moins sujette aux fluctuations conjoncturelles et supporte mieux les périodes de marasme économique, bénéficiant de la solidité, financière et commerciale de la grosse entreprise dont elle dépend.

Mais cette dépendance vis-à-vis d'une grande entreprise ne va pas sans créer des inconvénients et nous en avons une preuve récente avec le cas de la General Motors. La grève qui a sévi et qui dure encore dans cette entreprise, en entraînant l'arrêt de la production, a provoqué une crise chez les sous-traitants qui parfois a conduit à la fermeture des manufactures, comme à Lacolle. Cet inconvénient pourrait être sinon supprimé du moins réduit par une diversification de la production de la petite entreprise qui peut sous-traiter pour plusieurs

grandes entreprises, tout en travaillant dans la même branche. A cette condition il apparaît que les avantages l'emportent sur les inconvénients, et le ministère de l'Industrie et du Commerce semble compter beaucoup sur la sous-traitance "pour allier la puissance de la grande entreprise à la diversité des petites et moyennes industries, afin d'utiliser au maximum notre potentiel de production, de multiplier les emplois et de consolider au sein de notre économie tout entière un équilibre qui conditionne la paix sociale".

IAC Limitée

On peut considérer IAC sous cet angle...

Canadien pure laine et unique en son genre



Nous ne sommes ni une banque ni une société de fiducie. Nous sommes beaucoup plus qu'une compagnie de financement. Nous sommes uniques en notre genre et, sous nos différents aspects, nous constituons un stimulant pour l'industrie et le commerce canadiens.

Nous sommes une entreprise entièrement canadienne. Nos services sont à la base de l'économie canadienne et ils sont intégrés à notre mode de vie. Des milliers d'entreprises canadiennes n'existeraient peut-être pas aujourd'hui si nous n'avions pas été là pour les aider.

Jugez vous-même à quel point nous sommes uniques...

Nous mettons au point des systèmes de financement de vente — et c'est la base même de l'activité de IAC — en consentant du crédit aux fabricants et aux détaillants. C'est pourquoi, à titre de consommateur, vous bénéficiez d'un plus grand choix de voitures, camions, roulottes, motos-neige, etc. En plus, votre marchand vous offre du crédit sur place.

Nous avons toute une gamme de plans d'achat et de location permettant,

par exemple, de moderniser les chalutiers, d'exploiter plus efficacement des gisements de minerai ou de diminuer le coût de vos récoltes.

Nous offrons aux Canadiens les prêts et hypothèques Niagara, la protection Mérite pour leur automobile et leur maison, l'assurance-vie La Souveraine, des régimes de rentes et la planification de successions.

L'économie canadienne repose sur le crédit. Chaque jour ouvrable, les compagnies de IAC mettent \$6 millions à la disposition des consommateurs et des entreprises commerciales et industrielles. Nous offrons des services financiers se chiffrant à \$1.5 milliard à plus de 600,000 particuliers et compagnies, directement ou par l'entremise de plus de 11,000 fabricants, distributeurs et détaillants d'un nombre presque illimité de produits.

Voilà, brièvement, ce que nous sommes. Nous sommes un groupe dynamique et constructif qui a l'intention de continuer à grandir et à prospérer, tout comme nous voulons voir le Canada grandir et prospérer.

La prochaine fois que vous venez notre nom, même si vous avez tout oublié de nous, souvenez-vous au moins de ceci:

IAC LIMITÉE

Avec nous, ça bouge!

IAC comprend les compagnies: IAC Limitée (Autrefois Industrial Acceptance Corporation) • Niagara Finance Limited • La compagnie de prêts et d'hypothèques Niagara • Niagara Realty Limited • Mérite, Compagnie d'Assurance • La Souveraine, Compagnie d'Assurance-Vie du Canada •

Peut-on revenir aux principes protectionnistes?...

(Suite de la page 1)

tes seraient les plus démunis: Les pays sous-développés, qui connaîtraient vers les années 2.000 des taux de chômage sans précédent, Malmgren fait remarquer que d'ici l'an 2.000, la plus grande ville de l'Inde comptera une population de 35 millions d'âmes environ, et que, dans une telle ville, le taux de chômage sera en augmentation constante... Toutes les fois qu'il y aura des conflits à cause des chômeurs, les gouvernements ne manqueront pas de dénoncer le protectionnisme étranger comme la source de tous les maux.

La guerre du commerce international n'aura pas lieu si les gouvernements, de toute urgence, changent leur optique, si l'on parvient à de nouveaux accords internationaux, si l'on planifie les transactions commerciales à une échelle planétaire, en tenant compte non seulement de la demande domestique, mais aussi de la nécessité pour les pays actuellement sous-développés d'accéder à la phase rostovienne du "décollage économique".

Ce changement peut d'ailleurs s'opérer au sein même d'institutions déjà existantes comme le GATT, l'OCDE et maintes autres instances commerciales internationales. Le GATT par exemple qui est un accord général sur les tarifs et le commerce peut très bien jouer ce rôle, et en fait il fut créé dans ce but, mais il est évident que son influence s'est affaiblie, et M. Robert Schaetzel, Ambassadeur des Etats-

Unis auprès de la Communauté Economique Européenne a même déclaré que le système communautaire de prélèvement avait "miné le GATT".

L'Association des manufacturiers canadiens

"L'adoption d'un certain bill, actuellement déposé au Congrès des Etats-Unis pourrait provoquer un protectionnisme en chaîne dans tout le monde libre", a déclaré M. Sinclair, président de l'Association des Manufacturiers canadiens.

Le graphique ci-joint montre l'importance pour le Canada des échanges commerciaux avec les Etats-Unis, et donc l'intérêt que nous devons porter à l'évolution de la politique commerciale américaine.

Et M. Sinclair, dans un télégramme adressé à M. William Rogers secrétaire d'état des Etats-Unis, conclut en ces termes.

Etant la principale association canadienne de manufacturiers et représentant les intérêts de 8.000 sociétés-membres, l'Association est favorable au principe de l'expansion des échanges commerciaux entre tous les pays. En effet, nous croyons fermement que le développement économique et social ainsi que l'expansion commerciale peuvent être réalisés sur une base globale à la seule condition que tous les pays industrialisés évitent le protectionnisme. A cet égard, les Etats-

Unis sont évidemment le pays clé. Le monde en est venu à considérer ce pays comme le chef tant pour ce qui est d'éviter le protectionnisme que pour faire progresser le commerce mondial vers un système international.

L'étude du bill HR 18970, nous porte à conclure que son adoption dans sa forme actuelle pourrait déclencher une réaction en chaîne de protectionnisme, réaction qui annulerait tous les avantages que retire l'économie du monde libre des réductions tarifaires multinationales qui ont été négociées en vertu du GATT depuis 1948."

"Un compromis pratique sur la réforme fiscale s'impose"

Les manufacturiers canadiens ont rencontré à Ottawa le ministre des Finances, M. Edgar Benson, à qui ils ont fait valoir qu'un "compromis pratique, réalisable" sur la réforme fiscale s'impose, compromis qui serait inspiré de certaines propositions du Livre Blanc et des recommandations des deux comités parlementaires qui ont étudié la question.

"Une telle réforme devrait s'établir par bribes de façon que 'la balance des livres' des administrations gouvernementales ne soit pas déséquilibrée par un changement trop

brutal". Voilà le compromis que suggère l'Association.

La délégation, menée par M. Keith H. Rapsev, président de la Division ontarienne de l'Association des manufacturiers, a soumis un dernier mémoire qui exprime les vues de l'Association au sujet du débat national sur la réforme fiscale et des problèmes critiques, que ce débat a soulevés.

"Une re-distribution du revenu, aussi importante soit-elle, ne pourra apporter une amélioration qualitative durable pour l'ensemble de la

(Suite à la page 12)

Le congrès dont vous vous souviendrez...



Vous vous souviendrez...

de la succulente cuisine française apprêtée et servie par l'un des chefs les plus réputés au Québec, du confort des trois salles de congrès entièrement climatisées, pouvant accueillir 150 personnes et jusqu'à 250 pour un séminaire, une journée d'étude ou une session spéciale, des facilités audio-visuelles d'une très haute qualité technique, de la piscine superbement aménagée, avec vue sur les ponts de Québec et Pierre-Laporte, du salon-bar d'où se dégagent une atmosphère et une musique de détente complète, du service impeccable aux 82 unités de l'Auberge.

Vous vous souviendrez...

de votre visite touristique du Vieux Québec, situé à proximité, du luxe moderne d'Amérique allié au charme et à l'hospitalité du vieux continent.

Vous vous souviendrez...

que l'Auberge Neptune est située à Ste-Foy, près de l'entrée du Pont de Québec, à quelques minutes seulement de l'aéroport, des centres commerciaux et du centre-ville de Québec, à portée de la Gare de Ste-Foy.

Bref, vous vous souviendrez longtemps de votre congrès... jusqu'à ce que vous retourniez à

Auberge Neptune

Une division de COGEAR

3135, Chemin St-Louis, Québec 10 — Téléphone: (418) 653-4941

"Une bonne adresse"

Une bonne entreprise est toujours bien située. La qualité de son emplacement est un facteur important de son succès. Pourquoi ne pas installer vos bureaux dans un des meilleurs emplacements commerciaux de la métropole?

L'Édifice Banque Canadienne Nationale,
au 500, Place D'Armes.

Une adresse prestige
Une adresse stratégique
Une adresse avantageuse

Des locaux aérés avec des commodités modernes, sans colonnes, des superficies allant de 500 à 14.000 pieds carrés d'un seul tenant.

Vraiment, une très bonne adresse.



Place Bonaventure



le 360, rue St-Jacques.



Place Ville Marie

Pour trouver les meilleurs emplacements commerciaux, appelez:

TRIZEC

CORPORATION LTD.

Propriétaires et Administrateurs. 861-9393

Causes et conséquences du nouvel assouplissement monétaire

par François Gauthier, économiste



La décision récente de la Banque du Canada de réduire de 6½ à 6% le taux de réescompte, à compter du 12 novembre, constitue une indication supplémentaire de la volonté des autorités monétaires de créer un climat monétaire et financier mieux adapté aux conditions actuelles. De 8% qu'il était, il y a quelques mois seulement, le taux actuel de réescompte s'établit donc un niveau qui est 25% plus faible que le niveau maximum qui a été atteint au moment où les restrictions monétaires étaient les plus restrictives.

Trois raisons ont motivé ce nouvel assouplissement des conditions monétaires.

En premier lieu, il y a le prochain emprunt de remboursement du gouvernement fédéral de plus de \$400 millions; la baisse dans les taux d'intérêt consécutive à la baisse du taux de réescompte permettra donc au gouvernement central d'emprunter à un meilleur prix.

En second lieu, il y a la nécessité pour le Canada de réduire l'écart entre les taux d'intérêt qui prévalent au Canada et aux Etats-Unis de façon à réduire les importations de capitaux qui sont dans une large mesure responsables de la fermeté actuelle du dollar canadien sur le marché des changes. Des taux d'intérêt plus faibles au Canada réduiront l'incitation à emprunter aux Etats-Unis et encourageront les gouvernements (municipaux et provinciaux) et les entreprises commerciales et industrielles canadiennes à emprunter au Canada ce qui tendra à réduire la demande de dollars canadiens. Si la baisse des taux d'intérêt était suffisante et réussissait à réduire substantiellement les entrées de capitaux étrangers (sous forme d'emprunts) il est certain que les taux d'intérêt au Canada auraient tendance à se maintenir plutôt qu'à fléchir davantage en raison de l'augmentation de la demande de capitaux sur le marché intérieur. Néanmoins, un effet bénéfique se ferait sentir: c'est la dépréciation du dollar canadien qui se situe actuellement à un niveau arbitrairement élevé par rapport au dollar américain. En effet, le solde courant (c'est-à-dire la différence entre les exportations de marchandises et de services) est déficitaire et la fermeté actuelle n'est en définitive qu'un reflet de l'importance des entrées nettes de capitaux qui apparaissent dans le compte capital de la balance des comptes extérieurs. Une dépréciation du dollar canadien fournirait une indication précieuse au gouvernement concernant le niveau adéquat du taux de change du dollar canadien qu'il faudra bien rétablir un jour à une nouvelle parité fixe.

En troisième lieu, le nouvel assouplissement de la stratégie monétaire vise (grâce en partie à la dépréciation souhaitée du dollar canadien) à relancer l'économie canadienne. Un taux de change plus réaliste aura pour conséquence d'aider l'industrie manufacturière qui sent vivement l'impact de la concurrence internationale (les fibres synthétiques par exemple), et le secteur des richesses naturelles dont les prix de vente sont libellés le plus souvent

en dollars américains et dont les profits ont diminué parfois d'une façon très marquée en raison de l'appréciation du dollar canadien. D'autre part, l'assouplissement des conditions du crédit aura pour effet de relancer l'industrie de la construction domiciliaire qui a payé un lourd tribut dans la lutte contre l'inflation. Ainsi, l'histoire va se répéter au cours des prochains mois; la construction sera l'un des premiers secteurs (c'est un secteur avant-coureur) à se relever et elle entraînera une reprise générale dans l'industrie manufacturière en raison des nombreuses relations qu'elle

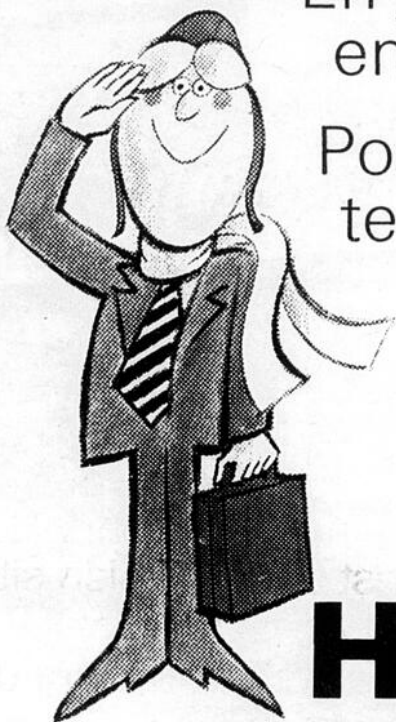
entretient avec cette dernière.

L'assouplissement des conditions monétaires n'est pas étranger à deux phénomènes très importants; le niveau actuel du chômage et le retentissement très marqué de l'inflation. En effet, le chômage est plus élevé maintenant qu'il ne l'a été depuis plusieurs années et au Québec le taux de chômage atteint 9%, soit un niveau qui n'est pas acceptable socialement et politiquement. D'autre part, le ralentissement de l'inflation tant attendu s'est manifesté au cours des derniers mois. Par conséquent, le chômage apparaît comme une conséquence

du ralentissement ou de la baisse de l'économie qui n'a plus sa raison d'être. M. Benson nous promet que l'hiver sera dur et que le chômage sera élevé. Cette promesse s'accompagne de la rumeur selon laquelle les dépenses fédérales augmenteraient dans le but de réduire le chômage dans les régions où il sévira avec le plus d'ardeur, ce qui se traduira par une augmentation des emprunts fédéraux étant donné l'état actuel des disponibilités du gouvernement.

Si la relance de l'économie se justifie par l'évolution favorable des prix et l'évolution défavorable des possibilités d'emplois, les prochains mois seront peut-être pleins de surprises. En effet, une reprise dans la construction ne fera sentir ses effets d'une façon marquée sur l'emploi qu'au printemps étant donné le caractère très saisonnier de cette industrie. D'autre part, il faut reconnaître que le ralentissement de l'inflation est dû, dans une large me-

sure, à l'évolution défavorable des revenus des agriculteurs et des profits des entreprises. Or, ces deux catégories de revenu (la deuxième surtout) ne sauraient faire les frais indéfiniment de la lutte à l'inflation. De plus, les dernières statistiques du ministère du travail fédéral indiquent que les taux de rémunération des travailleurs ont augmenté de 9.5% au cours du troisième trimestre. Il n'en faut donc pas plus pour conclure que les pressions à la baisse sur les marges bénéficiaires s'accroîtront dans les mois à venir surtout si la Commission des prix et revenus réussit à convaincre les entreprises d'accepter une nouvelle baisse de leurs profits au cours des six premiers mois de 1971. Ce qui est plus probable actuellement c'est que la hausse du volume des ventes combinée à une hausse graduelle des prix permettront aux entreprises d'absorber les hausses de coûts et même, dans plusieurs secteurs, d'augmenter leurs bénéfices.



En jet, vous faites 150 milles en 15 minutes.

Pourquoi passer autant de temps à louer une voiture?

Hertz présente le 'Scramble Service' (service-éclair) -la façon la plus rapide de sortir d'un aéroport.

Hertz a supprimé toute attente et toute formalité dans la location des voitures. Le 'Scramble Service' est destiné à vous permettre de sortir de l'aéroport comme vous y êtes arrivé—en vitesse. Il est en vigueur dans tous les aéroports importants du Canada.

Le secret de ce nouveau service, c'est le billet 'Scramble'. Vous n'avez qu'à le remplir avant de partir et téléphoner à Hertz pour qu'on vous réserve une voiture 'Scramble'. Vous pouvez aussi remettre le billet au comptoir Hertz de l'aéroport de départ.

Pendant que vous êtes en avion, nous nous occu-

pons de tout. A l'arrivée, vous allez directement à la section 'Scramble' du comptoir Hertz. Vous présentez à l'hôtesse Hertz votre licence et votre carte de crédit (Hertz accepte plus de 30 cartes de crédit différentes), vous prenez vos clefs et vous partez. Ni "écritures", ni attente. Une voiture Ford—ou d'une autre marque réputée—vous attend.

Demandez des billets 'Scramble' la prochaine fois que vous passerez devant un comptoir Hertz (vous pouvez aussi nous envoyer le bon ci-contre). Et nous ferons en sorte que vous ne passiez avec nous que le minimum de temps.

Messieurs,
Bien sûr, j'ai moi aussi droit à un traitement préférentiel! Veuillez m'envoyer un billet 'Scramble' et un complément d'information sur ce service—sans aucune obligation de ma part.

Nom _____

Compagnie _____

Rue _____

Ville _____ Prov. _____

Pour recevoir un complément d'information, postez le bon à
'Scramble Service' Hertz, P.O. Box 396, Scarborough, Ont.
Le 'Scramble service' est un service que Hertz offre seulement au Canada.



La route est meilleure avec Hertz.

Aspects Constitutionnels: Licences Provinciales

Me Maurice Martel C.R. en collaboration avec Me Paul Martel



Nous allons étudier les grands arrêts rendus sur ce débat constitutionnel sous deux rubriques distinctes: premièrement, l'effet

des lois provinciales sur les compagnies fédérales et en second lieu, les pouvoirs et capacités des compagnies provinciales. Cela revient, en somme, à élucider tour à tour ces problèmes des licences provinciales et des "objets provinciaux".

A. - Lois provinciales vs compagnies fédérales

I. - L'arrêt John Deere Plow

L'arrêt du Conseil Privé JOHN DEERE PLOW CO v. WHARTON, rendu en 1915, trancha cette question des "licences", en disant en gros que s'il est vrai que le Fédéral a, en vertu de la théorie des pouvoirs résiduels, le pouvoir exclusif de légiférer sur l'incorporation des compagnies ayant des objets autres que provinciaux, il est normal qu'il ait aussi le pouvoir de statuer de quelle façon ces compagnies pourront agir. Ce pouvoir lui est accordé implicitement par l'article 91(2), "la réglementation du trafic et du commerce" et aucune Province ne peut légiférer de façon à priver une compagnie fédérale de son "status" et de ses pouvoirs.

Mais cela ne veut pas dire que tels pouvoirs peuvent être exercés en contravention des lois d'une Province qui sont d'application générale et édictées sous l'empire de l'article 92. Cela veut simplement dire que le "status" et les pouvoirs d'une compagnie fédérale ne peuvent être mis à néant par une loi provinciale.

De sorte que les lois Provinciales forçant les compagnies fédérales à obtenir une licence provinciale comme condition préalable à l'exercice de ses pouvoirs (en l'occurrence, le droit d'intenter une poursuite judiciaire dans une Province) sont ULTRA-VIRES et inopérantes.

II. - L'arrêt Great West Saddlery

L'arrêt GREAT WEST SADDLERY CO LTD v. King rendu en 1921 par le même Conseil Privé, est le corollaire de l'arrêt JOHN DEERE PLOW. On y réaffirme qu'une compagnie fédérale peut être sujette aux lois provinciales d'application générale (comme celles qui imposent des taxes, celles relatives à la forme des contrats...) mais on ajoute que pour la mise en vigueur de telles lois provinciales, une législature ne peut décréter ou détruire les pouvoirs validement conférés par le Fédéral.

On comprend mieux maintenant la position du Conseil Privé: une loi provinciale sera valide à l'encontre d'une compagnie fédérale, à deux conditions:

1. — La loi provinciale est d'application générale. Signalons toutefois que les tribunaux canadiens ont précisé cette notion de "loi d'application générale" en disant qu'une telle loi peut être quand même invalide si, bien que réellement "d'application générale" elle a un effet discriminatoire à l'égard des compagnies fédérales. Mais ici intervient un complexe problème d'interprétation, sur lequel je préfère ne pas m'aventurer.

2. — La sanction rattachée à cette loi ne stérilise pas les pouvoirs et le "status" de la compagnie fédérale. On peut donc valablement imposer, par exemple, une amende à une compagnie fédérale, ou affirmer que tel geste particulier qu'elle a posé, tel contrat qu'elle a conclu, est invalide parce que contrevenant à une loi provinciale. Mais on ne peut pas refuser à cette compagnie l'exercice de ses pouvoirs ou ne pas reconnaître ses droits: c'est en ce sens que les lois de licence, par exemple, sont ULTRA-VIRES.

III. - L'arrêt Lymburn v. Mayland

En 1932, intervient une cause intéressante qui apporta plus de précision à la notion de "stérilisation" émise dans JOHN DEERE PLOW et GREAT WEST SADDLERY: c'est l'arrêt J.F. LYMBURN v. A.H. MAYLAND.

Essentiellement, les faits étaient les suivants:

Un statut d'Alberta pour la prévention des fraudes en matière de

valeurs mobilières édictait que nul le personne ne pouvait faire le commerce de valeurs mobilières en cette province à moins d'être enregistré comme courtier ou vendeur. Le but de cette loi était de s'assurer de l'honnêteté de la bonne réputation de tout trafiquant en valeurs mobilières, pour protéger le public. Aux termes de cette législation il était interdit à une compagnie publique de vendre ses propres actions dans le public, si ce n'est par l'entremise d'un courtier ou vendeur enregistré, à moins que la compagnie elle-même ne fût enregistrée.

Cette loi fut attaquée comme ULTRA-VIRES en autant que les compagnies fédérales étaient concernées, en se basant sur les décisions rendues dans JOHN DEERE PLOW et GREAT WEST SADDLERY.

Le Conseil Privé conclut que la loi était INTRA-VIRES ("en-deça des pouvoirs" de la Province), parce que les compagnies fédérales devaient se soumettre à cette loi provinciale d'application générale, et que d'autre part il n'y avait pas stérilisation de leurs pouvoirs. En effet, le statut n'édictait pas de prohibition complète et il n'y avait pas de raison de supposer qu'une compagnie honnête rencontre aucune difficulté à trouver des personnes enregistrées dans la Province par l'entremise desquelles elle pût valablement émettre son capital.

C'est ainsi qu'une loi provinciale imposant des modalités à un pouvoir d'une compagnie fédérale n'est pas considérée "stériliser" ce pouvoir, et est reconnue valide.

Fil et Câble Alcan: baisse des prix

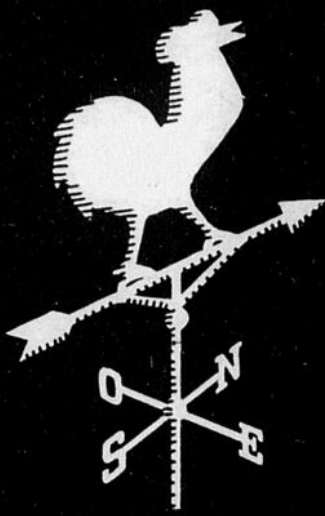
Fil et Câble Alcan a publié une liste de réductions de prix sur certains de ses fils d'aluminium destinés à l'industrie du bâtiment. Elle a également confirmé l'extension de sa série de produits, qui inclura désormais une gamme étendue de fils de cuivre pour l'industrie du bâtiment, conformément aux plans annoncés précédemment.

Fil & Câble Alcan, division d'Aluminium du Canada, Ltée, révèle également qu'elle supprimera la

consignation des tourets pour un grand nombre de fils et câbles qu'elle produit.

Les changements de prix, entrés en vigueur le 9 novembre, réduisent d'environ 10% le prix des câbles d'aluminium réticulés Alcan TWH et RW-90. Ces prix s'établissent maintenant à environ 30% au-dessous des prix courants des câbles de cuivre d'intensité admissible correspondante.

Prêts aux entreprises



n'importe où au Canada

Presque tous les genres d'entreprises peuvent bénéficier des services de la BEI: fabrication... commerce de gros et de détail... tourisme et divertissement... construction... agriculture... transport et entreposage.

Si vous avez besoin de financement pour établir, développer ou moderniser votre entreprise n'importe où au Canada, communiquez avec nous.

bei BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

FINANCIEMENT À TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES

Montréal—110 ouest, boul. Crémazie—Tél.: 382-2891
—800, carré Victoria—Tél.: 878-9571
Chicoutimi • Ottawa • Québec • Rimouski
• Rouyn • Sherbrooke • Trois-Rivières

D'AUTRES SUCCURSALES DE LA BANQUE SONT SITUÉES À TRAVERS LE PAYS

à 60 ans... ne vous laissez pas aller... allez-y!

Allez servir outre-mer à titre bénévole avec le SACO.
SERVICE ADMINISTRATIF CANADIEN OUTRE-MER
1010 ouest, rue Ste-Catherine, suite 420, Montréal 110
ou 7 King Street East, suite 1005, Toronto

Le français au service des affaires

Serait-ce le début ou la fin de la manifestation de notre génie français en Amérique ?

Au XVIII^e siècle, un naturaliste et écrivain français, Georges Louis Leclerc, comte de Buffon, écrivit une phrase restée aussi célèbre que son auteur: "Le style est l'homme même".

Quiconque a lu Buffon conviendra qu'on ne saurait le classer parmi les précurseurs du "joual". De lui comme de toute une pléiade d'auteurs français on peut dire qu'il a eu un remarquable souci du style.

Le respect et l'amour de la langue française figuraient parmi les éminentes vertus du grand disparu de l'heure, le général Charles de Gaulle, et ses Mémoires témoignent toujours de son exceptionnelle maîtrise linguistique. Il a été un des plus grands architectes de la francophonie mondiale. Pour lui, l'amour de la patrie reposait, entre autres, sur celui de la langue. Puisse sa mémoire aider les "Français du Canada" — et le Québec en particulier — à se libérer du carcan linguistique que lui ont valu non seulement un isolement trop long des sources vives de la francophonie mais aussi la loi du moindre effort.

S'il est vrai que la langue est le miroir de l'homme, c'est un miroir dans lequel les francophones du Canada auraient avantage à se regarder plus souvent. On n'a qu'à pénétrer dans un endroit public, par exemple dans un restaurant ou une cour d'école, et prêter l'oreille.

Sans doute vous rappellerez-vous la tempête qu'avait soulevée la déclaration du premier ministre Pierre Elliott Trudeau à une poignée d'artistes de la contestation qui l'importunaient. Quiconque veut bien prêter l'oreille dans son propre milieu, écouter certains programmes de radio et de télévision, et lire certains de nos journaux admettra bien vite que M. Trudeau a été plutôt tendre à l'endroit des dénaturants de notre langue qu'on voit trop souvent au premier rang de prétendus fronts français.

Mais ce qu'il y a de miraculeux

après la vague d'anticléricalisme et d'anticatholicisme qui a déferlé sur le Québec, c'est qu'on y ait conservé des mots tels que "ostie", "criss", "câlisse", "calvert", qui émaillent plus que jamais le langage d'une partie de nos jeunes et de nos moins jeunes. Ce qui faisait dire un jour à un Français de France de passage à Montréal: "Le peuple canadien-français est demeuré foncièrement religieux comme le démontre son langage".

Loin de nous l'idée de vouloir généraliser plus qu'il ne faut la constatation de notre alarmante infériorité linguistique, qui est loin d'ailleurs d'être aussi étrangère à notre

infériorité économique qu'on le croit dans certains milieux. Loin de nous l'idée de nier que nous ayons accompli quelques progrès notables, même si nous sommes à l'étape initiale du trajet à parcourir. Loin de nous l'idée de semer le pessimisme. Bien au contraire.

Cependant, certains faits vécus tout récemment et plutôt troublants nous forcent à nous interroger sur la teneur vraiment française de notre groupe ethnique et à nous demander si une désastreuse métamorphose n'est pas en voie de s'opérer dans notre monde en ébullition.

S'adressant à un de ses élèves, un instituteur le félicite d'être très

"mature". Il y a pourtant longtemps que la langue française renferme les mots mûr et maturité, dont le sens correspond exactement à celui de "mature" et "maturity". Parions que cet enseignant était du nombre de ceux qui ont défilé dans les rues de Montréal pour protester contre le bill 63. Drôle de façon d'aimer la langue française et de se porter à sa défense! Si j'étais à sa place, je me sentirais "insécure" ou je souffrirais d'insécurité.

N'allez pas croire que l'aberration linguistique est confinée au niveau élémentaire de l'enseignement. Elle déborde malheureusement les plus hautes sphères du "savoir"

québécois. Un tout petit exemple: une annonce publiée dans Le Devoir du 18 novembre par le service du personnel de l'Université de Montréal sous la rubrique "Carrières et Professions". On y parle de l'implantation d'un système intégré de "gestion administrative". Comme si toute gestion n'était pas automatiquement administrative! Comme pléonasme, c'est une belle perle. Ce n'est pas tout: on expose les "qualifications". Encore une fois, "qualifications" est un anglicisme dans le sens qu'on lui prête couramment dans les annonces relatives aux carrières et professions. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de répéter ici toutes les explications données à ce sujet. Disons qu'on a un choix de mots bien français pour rendre "qualifications", tels que **compétence, exigences, conditions requises**. Ce qui est plus grave encore, c'est qu'au dernier paragraphe de l'annonce on peut lire "salaire à déterminer selon qualifications

(Suite à la page 13)

Vous avez toutes les raisons du monde de visiter la Californie.



Animation des discothèques, boîtes de nuit et grands casinos; musique d'avant-garde et groupes "in" ... jusqu'aux petites heures du matin.



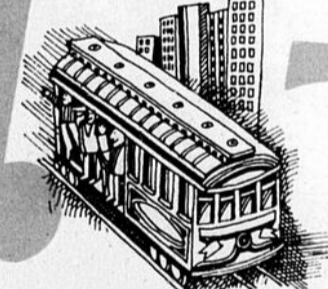
La mer et le sable ... à vous en couper le souffle!



Disneyland ... monde enchanté où l'imagination est reine et les enfants ses plus fidèles sujets!

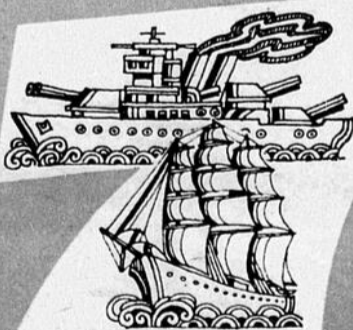
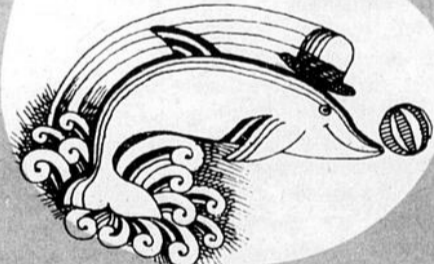


Grandes "stars" ... petites vedettes ... il suffit d'avoir l'oeil ouvert; les célébrités d'Hollywood vous en mettront plein la vue.

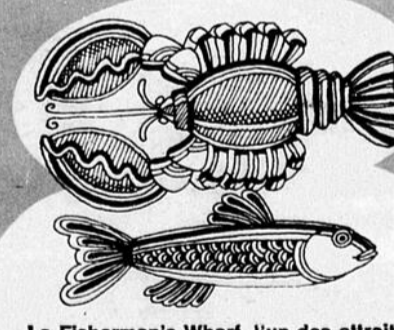


San Francisco ... une ville qu'on découvre par "petites bouchées", comme un plat de fine cuisine ...

Même les dauphins savants du Marineland vous témoigneront leur joie de vivre.



Un des plus beaux ports naturels au monde ... San Diego ... à quelques milles de la frontière du Mexique.



Le Fisherman's Wharf, l'un des attractions touristiques les plus en vogue à San Francisco. Si vous aimez la mer et ses fruits ... vous serez comblé!

MONTREAL-LOS ANGELES \$258*

Tarif excursion 30 jours (minimum 7 jours) aller-retour, classe économique. Deux vols quotidiens de Montréal, avec escale à Toronto.

*Excepté pour les départs ayant lieu entre le vendredi à midi et le dimanche à minuit.

Que vous y alliez pour le plaisir ou les affaires, vous serez ébloui par la Californie.

Et songez que votre épouse peut profiter avec vous de cette merveilleuse "évasion". Un voyage d'affaires peut devenir voyage d'agrément, pour vous et votre épouse, si vous songez à tout ce qu'il y a à faire et à voir en Californie.

Vous avez donc toutes les raisons du monde de découvrir cette terre promise ... et Air Canada vous la rendra encore plus attrayante!

Le service "Connaisseur": une expérience gastronomique inoubliable.

AIR CANADA



Notre affaire, c'est tout le monde.

HINE
COGNAC

Excellent
Cognac Français

Les villes de la banlieue ne veulent pas supporter seules le déficit de Montréal

Lors de leurs visites à Stockholm et à Paris, les conseillers de la Communauté urbaine de Montréal se sont émerveillés des progrès réalisés par les systèmes de transport public mais ont également appris que les centaines de millions de dollars exigés par l'extension de ces réseaux avaient été en partie trouvés dans les caisses du Trésor public.

Selon le vice-président de la CUM, le maire de Ville Mont-Royal R.J.P. Dawson, le Gouvernement provincial devra aider le Comité exécutif dans la réalisation de ses projets. Les quelque \$750 millions exigés dans les prochaines années pour le prolongement du métro et la construction d'usines d'épuration des eaux ne pourront être trouvés que grâce à un réaménagement fiscal.

M. Dawson parlait devant les membres du Kiwanis club de St. Georges de cette nouvelle forme de gouvernement régional créée il y a neuf mois, à peine sortie de l'enfance: la Communauté urbaine. Selon le conférencier, les gens vivent dans des centres urbains de plus en plus grands, menacés par un environnement de plus en plus pollué. Il n'est que se souvenir, pour Montréal, du "sombre mardi 7 octobre 1969 et d'autres événements plus récents encore, pour réaliser combien fragiles sont la loi et l'ordre dans nos villes et comment nous vivons sur un volcan..."

Ces problèmes apparaissent avec l'urbanisation galopante des sociétés modernes.

Le gigantisme des villes modernes

On estime qu'en 1980, 80% de la population nord-américaine vivra en milieu urbain. Au Canada, un tiers de la population totale résidera dans trois villes: Montréal, Toronto et Vancouver. Déjà maintenant 20% des Canadiens vivent à Montréal et Toronto et le budget de ces deux villes dépasse celui de trois provinces canadiennes!

Cette expansion considérable de nos villes a provoqué des besoins gigantesques en services municipaux-routes et chemins de fer urbains, services sanitaires, usines d'épuration des eaux, mesures contre la pollution des eaux et de l'air, éclairage public, parcs et centres de loisirs, forces de police, protection contre les incendies, etc. Il faut accroître les fonds consacrés au bien être social et aux logements à loyer réduit pour les familles à revenu modeste.

Compromis...

(Suite de la page 8)

population canadienne, si elle n'est compensée par des mesures destinées à augmenter la quantité du revenu" a déclaré M. Rapsev.

D'un autre côté, l'AMC reconnaît que les politiques qui visent à stimuler la croissance économique du pays vont peut-être à l'encontre de celles qui visent l'équité maximale. Un compromis pratique est tout-à-fait indiqué et est aujourd'hui réalisable, a ajouté M. Rapsev.

Des questions plus particulières comme l'équité et la croissance économique, l'intégration du revenu personnel et celui des corporations, l'impôt sur les gains de capital, l'imposition du revenu international et son mode d'application, furent abordées par la délégation.

Mais le vrai problème auquel les municipalités doivent faire face est d'un autre ordre. Il réside surtout dans les charges financières nouvelles créées par cette demande considérable, charges auxquelles elles doivent faire face malgré des sources de revenu très limitées.

Tandis que les conditions de l'activité économique ont évolué de manière radicale, l'esprit de la taxation et les sources de cette taxation sont basés sur des critères anachroniques. M. Dawson a souligné que "les politiques de taxation aux plans municipal et scolaire datent du 19^{ème} siècle et ne permettent pas de faire face aux besoins nouveaux créés par l'urbanisation".

Le manque de ressource des villes, selon le maire de Ville Mont-Royal, leur a interdit de planifier effectivement leurs besoins futurs. En ce sens, la création de nouvelles formes de gouvernement métropolitain ou régional a un aspect très positif. "Cela ne remet pas en cause l'existence des villes suburbaines

mais plutôt leurs responsabilités," précise M. Dawson.

Le prix de la CUM

Certains maires des villes de la banlieue de Montréal pensent que la Communauté urbaine a provoqué un accroissement important de charges. Après avoir rappelé la composition du Conseil de la CUM et celle du comité exécutif, M. Dawson analyse, à titre d'exemple, l'évolution des charges consacrées par les villes de banlieue aux forces de police.

La philosophie de base de cette nouvelle forme de gouvernement est une plus grande équité entre les divers membres de la communauté. Les villes qui bénéficient de la présence de parcs industriels doivent compléter le budget de la CUM plus largement que celles qui sont à vocation exclusivement résidentielle.

Ainsi, dans le budget de 1971, qui n'a pas encore reçu l'approbation du Conseil, des forces de

police intégrées coûteraient \$47.700.000 aux 29 municipalités. Tenant compte d'une subvention provinciale de \$3.00 par personne, soit \$6.600.000, la note serait ramenée à \$41.100.000. La ville de Montréal paierait \$24.300.000 alors que sa police lui coûte actuellement \$37.800.000, de telle sorte qu'elle recevrait un remboursement de \$13.500.000 - approximativement la subvention provinciale et \$7.000.000 des villes de banlieue.

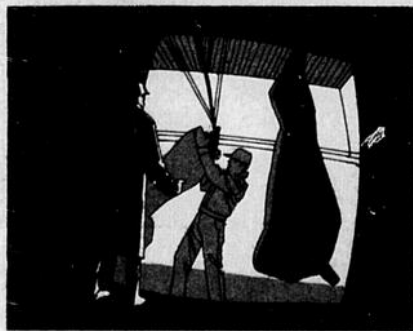
La plupart des municipalités devront payer plus pour la police de Montréal que pour leur propre police. Certes, reconnaît le maire de Ville Mont-Royal, les résidents des banlieues profitent gratuitement de certains services offerts par la police de Montréal mais, selon lui, cela ne représente qu'une fraction du coût de la protection offert par leurs propres services.

M. Dawson conteste le principe de la répartition du coût des services policiers, introduit dans le Bill 75, selon lui, pour aider la Ville de Montréal à satisfaire les demandes

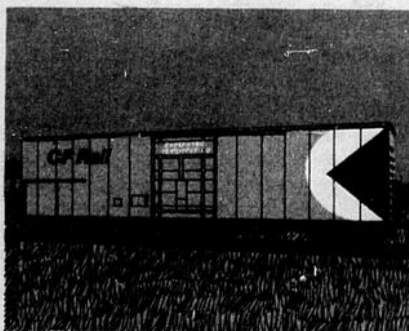
de la Fraternité des policiers présentées à la suite du fameux mardi 7 octobre 1969.

Enfin, une autre source de conflit pourrait naître entre la Ville de Montréal et les municipalités de la banlieue à propos de l'intégration partielle ou totale des forces policières. Le Comité exécutif a jusqu'au 1er décembre pour présenter ses recommandations au Conseil qui, lui, se donnera jusqu'au 1er janvier 1971 pour se prononcer sur cette brûlante question.

Aucun des maires des villes de la banlieue de Montréal ne remet en cause cette forme nouvelle de gouvernement qu'est la Communauté urbaine. Comme l'a dit précédemment le maire McIntyre de Westmount, le bill 75 peut être efficace avec quelques aménagements. "Il nous appartient de créer, conclut le vice-président Dawson de la CUM, un outil efficace qui oeuvre pour le bien de la Communauté tout entière et dans le meilleur intérêt de ses deux millions d'habitants".



L'espace et le système de transporteur à l'intérieur d'un wagon à température contrôlée facilitent l'accrochage de flancs entiers de boeuf.



Un des wagons à température contrôlée — de conception spéciale — est prêt à transporter 70.000 lb. de boeuf à une température qui en assurera l'expédition dans des conditions parfaites.



Destination: les comptoirs de viande du pays où les ménagères sont assurées d'obtenir un boeuf qui n'a rien perdu de sa fraîcheur en cours de route.

Voici comment et de leur exp

Pour répondre à la demande des marchés, l'industrie économique d'assurance plus gros chargements a donc conçu un nouveau pour l'expédition de flancs de boeuf, qui permet d'accueillir un volume de flancs plus grand, capable de transporter 70.000 lb. de flancs en Résultats: plus de deux charges payantes que jusqu'à un demi-cent pour l'expéditeur.

Les difficultés de Rolls Royce pourraient précipiter la création d'une industrie aéronautique européenne

Le grand public connaît surtout Rolls Royce par ses voitures prestigieuses, à l'image de l'Angleterre victorienne. Mais la compagnie britannique a depuis longtemps opéré sa reconversion vers un secteur plus contemporain de l'industrie. Premier constructeur de moteurs d'avion au monde, Rolls Royce équipe la moitié des réacteurs en service aujourd'hui.

Cette situation de chef de file a été durement conquise aux dépens de General Electric et de Pratt et Whitney aux Etats-Unis. Une première place qui risque de coûter très cher au Trésor britannique. La semaine dernière, le Gouvernement et les banques ont dû ouvrir un crédit de \$144 millions pour sauver Rolls Royce d'une situation critique.

La crise, que d'aucuns pressentaient depuis quelques mois, vient d'éclater au grand jour. Le président de la Compagnie Sir Denning Pearson, a été remplacé. Les actions se sont écroulées de \$6.67 en 1968 à 90 cents aujourd'hui, éclipsant la précédente chute de 1962 à \$2.73. Un député Travailliste a de-

mandé la nationalisation de la compagnie.

L'empire Rolls Royce

En 1969, Rolls Royce a vendu pour \$717 millions U.S. de moteurs d'avion et pour \$600 millions de pièces détachées.

La Compagnie britannique a des participations au Canada, en France, en Australie, au Brésil, en Espagne et aux Etats-Unis. Elle possède un quart du capital du plus grand constructeur d'avions britannique, British Aircraft Corporation (BAC), 15% d'un des plus importants constructeurs de bateaux, la Short Bros and Harland de Belfast, et 20% du constructeur automobile mexicain, Moto Equipos.

Rolls Royce emploie 80.000 personnes en Angleterre et 4.000 à l'étranger. On retrouve ses moteurs sur le Boeing 707 sur le Phantom. La compagnie a été choisie pour équiper le supersonique franco-britannique Concorde, le Jaguar et le Hawker Harrier. Les Japonais construisent ses moteurs sous licence. La compagnie a enfin obtenu

un contrat de près de deux milliards de dollars pour l'équipement du plus moderne avion de combat européen, qui doit être utilisé par la Grande Bretagne, l'Italie et l'Allemagne de l'Ouest.

Après une farouche concurrence contre General Electric et Pratt et Whitney, Rolls Royce a obtenu l'un de ses plus importants contrats: ses moteurs RB-211 et RB-211/61 étaient choisis par Lockheed pour propulser ses porteurs géants Tristar. Au moment de la signature de ce contrat en 1968, les actions de Rolls Royce ont grimpé, sur la Bourse de Londres, à leur point le plus haut: \$6.67.

Mais Rolls Royce s'engageait à fournir chaque groupe moto-propulseur de trois unités à \$2.4 millions, avec les pièces de rechange. Et le contrat stipulait que si les coûts de production augmentaient, ils seraient à la charge de Rolls Royce.

L'inévitable s'est produit. Les prix de revient de la matière première et de la main-d'oeuvre ont progressé dans des proportions considérables depuis 1968. Les deux premiers prototypes du moteur RB-211 ont coûté, à eux seuls, \$314 millions, soit près du double de ce qui était initialement prévu!

Si Rolls Royce désire conserver la place qu'il a conquise dans l'in-

dustrie aéronautique, il devra sans doute collaborer plus étroitement avec les autres constructeurs européens. Déjà, la compagnie anglaise travaille avec certaines firmes françaises, allemandes et italiennes.

Les Européens sont inquiets de voir Rolls Royce abandonner aux Américains la première place conquise dans la construction de moteurs d'avion. Selon certaines rumeurs, les Allemands de l'Ouest auraient offert une aide financière à la Compagnie britannique.

Pour contrôler l'industrie aéronautique, et son marché en Europe, un regroupement est la prochaine étape, logiquement...

Paul Gérin-Lajoie, président de l'ACDI

"Contribuer à établir une plus grande justice sociale dans les pays secourus"

Paul Gérin-Lajoie, nouveau président de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), administrera un budget de

\$400 millions, particulièrement consacré à l'aide aux pays en voie de développement.

L'ACDI emploie actuellement 600 fonctionnaires et compte des représentants dans les Ambassades canadiennes ainsi qu'une antenne "régionale" aux Antilles. L'existence d'une Agence canadienne pour le développement international ne remonte qu'à 1967. Auparavant, l'aide aux pays étrangers dépendait directement du ministère de l'Education du Québec, le rôle de l'Agence est important dans les perspectives gouvernementales. Il est en particulier significatif que le budget de l'ACDI soit l'un des rares qui n'ait pas été atteint par la politique d'austérité gouvernementale. Son budget, estimé cette année à \$375 millions, passerait, au cours du prochain exercice, à \$425 millions.

Les priorités de M. Gérin-Lajoie sont de trois ordres:

Donner à l'Agence un élan administratif nouveau, une plus grande efficacité. Toutes les sommes affectées à l'ACDI n'ont pas été utilisées et M. Gérin-Lajoie se retrouve à la tête d'un budget assez important pour promouvoir une politique ambitieuse.

La présence d'un Canadien francophone à la tête de cette Agence laisse supposer qu'un effort tout particulier sera entrepris en faveur des pays de l'Afrique francophone. Sans toutefois écarter cette éventualité, M. Gérin-Lajoie a précisé que l'Agence ne collaborait pas encore avec l'Agence de coopération technique et culturelle des pays francophones, animée par M. Jean-Marc Léger.

Enfin le président de l'ACDI souhaite donner à son organisme un nouvel esprit, entend "faire en sorte que l'aide fournie aux pays en voie de développement contribue à établir à l'intérieur même de ces pays, une plus grande justice sociale". Toutefois, il n'est pas dans l'intention de l'Agence d'influencer de quelque manière que ce soit la politique intérieure des pays qui bénéficieront de son aide. M. Gérin-Lajoie, dans cette perspective, souhaite qu'on lui présente des programmes d'ensemble élaborés par les pays eux-mêmes et suivant des priorités qu'ils auront eux-mêmes choisies.

L'Agence fournit son aide sous forme de dons, de prêts à long terme sans intérêt ou à intérêts réduits, de crédits à l'exportation. L'ACDI participe aux programmes d'organismes multinationaux, accorde des subventions à des organismes privés préoccupés de développement international.

Ainsi l'Agence canadienne de développement international fournit des services de recrutement pour les experts canadiens qui veulent travailler dans les pays sous-développés. Plus de 800 éducateurs et techniciens, dont la moitié sont québécois, oeuvrent actuellement à l'étranger. D'autre part, le Canada accueille 2.500 étrangers en stage dans ses Universités.

Par delà l'existence même de l'Agence, M. Gérin-Lajoie souhaite la participation de tous les Canadiens à cet engagement moral de leur pays. "Il est important que les Canadiens se sentent plus concernés, individuellement, par les problèmes de ces pays moins favorisés que le leur".

Le génie français...

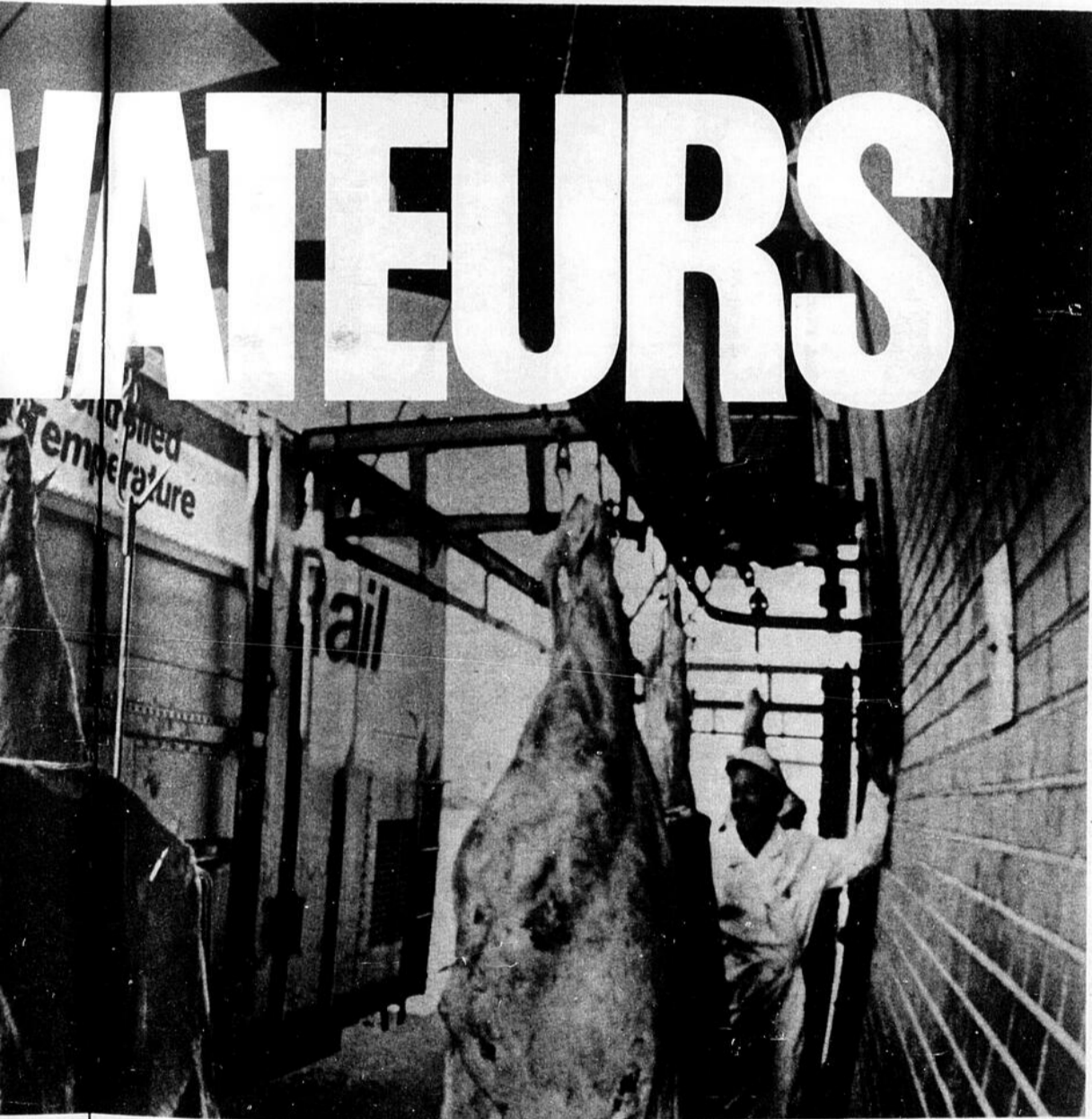
(Suite de la page 11)

académiques". Il est impensable qu'à l'Université de Montréal on ignore le véritable sens du mot "académique". (voir petit Robert, page 9). Je ne sais au juste ce que voulait dire l'auteur de l'annonce, mais s'agirait-il de **diplômes** ou de **grades** (et non de "degrés") **universitaires**?

Au Québec, on dépense environ un milliard de dollars canadiens par année pour l'éducation. Si nos écoles, nos universités et nos administrateurs scolaires et universitaires professent une telle ignorance du français, comment voulons-nous que notre jeunesse parle et écrive bien le français, sa langue, et que celle-ci

s'épanouisse. On peut émettre toutes les directives et passer toutes les lois. Jamais elles n'aboutiront à une revalorisation du français si l'exemple ne vient pas de notre soi-disant élite. Et si tous nous ne prenons pas le taureau par les cornes!

Pour terminer, nous suggérons aux autorités de l'Université de Montréal de mieux employer certains moyens dont elle dispose pour prévenir le massacre de la langue française. En effet, elle possède un excellent département de linguistique et une banque de terminologie. Pourquoi ne formerait-elle pas un comité d'autodiscipline linguistique investi d'un pouvoir non seulement de persuasion, mais aussi de censure même si cela suscite des comités de défense de la "liberté" de parler "joual".



Comment les Innovateurs de CP Rail usent de leur imagination et de leur expérience pour trouver de meilleurs moyens de vous servir.

pondre à la demande grandissante des clients, l'industrie de la viande avait de méthodes plus rapides et plus efficaces d'assurer le transport de gros chargements de boeuf. CP Rail a conçu un nouveau système complet d'expédition de flancs entiers de boeuf qui permet d'accorder aux clients un rabais important quant au coût de transport. Ce nouveau système a reçu un accueil favorable au sein de l'industrie, qu'ont fait les Innovateurs: ont construit des wagons plus capables de transporter plus de boeuf, de flancs entiers de boeuf. Ils ont conçu, à l'intérieur des wagons, un système transporteur unique qui fait le lien avec les quais de chargement et de déchargement et l'intérieur des usines. Résultats: le boeuf peut facilement être acheminé sans interruption du wagon au quai et à l'intérieur de l'usine; le temps de manutention et les frais de main-d'oeuvre

2. Ils ont perfectionné un nouveau système révolutionnaire de contrôle de la température et de l'humidité qui assure une douce circulation d'air autour de la viande. Résultats: températures contrôlées jusqu'à des tolérances sans précédent — un degré de plus ou de moins que le réglage désiré; grande réduction de la déshydratation et de la contraction de la viande — arrivée des expéditions en parfaite condition.

3. Ils ont conçu, à l'intérieur des wagons, un système transporteur unique qui fait le lien avec les quais de chargement et de déchargement et l'intérieur des usines. Résultats: le boeuf peut facilement être acheminé sans interruption du wagon au quai et à l'intérieur de l'usine; le temps de manutention et les frais de main-d'oeuvre

sont ainsi réduits considérablement. Ceci n'est qu'un exemple qui démontre comment CP Rail peut déceler des problèmes de distribution et leur apporter des solutions innovatrices. CP Rail peut-il vous aider? Un coup de fil à une des personnes suivantes mettra les Innovateurs à l'oeuvre.

Don Gillis, Montréal, 861-6811.
Bob Gilmore, Toronto, 366-7411.
Ian Ramsay, Winnipeg, 946-6663.
Derek Wilks, Vancouver, 681-2212.



Analyse et portefeuille

L'objet de cette chronique serait de montrer aux lecteurs dans une première série d'articles comment on procède généralement pour analyser les différentes industries et quels facteurs l'analyste ou l'investisseur doit considérer dans chaque cas. Une deuxième permettant ainsi de mettre en pratique les principes d'analyse énoncés au cours de la première série d'articles.

L'industrie du nickel

par Reynald N. Harpin,
analyste financier.



Le nickel est un métal résistant à l'oxydation et à la corrosion et est surtout utilisé dans des alliages avec d'autres métaux, principalement le fer. De plus, le minerai de nickel contient toujours du cuivre dans une proportion assez importante pour faire des producteurs de nickel des producteurs de cuivre non négligeables. On peut répartir les usages du nickel dans les catégories suivantes: aciers inoxydables (37%), revêtements au nickel (15%), alliages à haute teneur de nickel (14%), alliages pour la construction (11%), coulées d'acier (10%), alliages au cuivre et au bronze (3%), autres (10%). Les aciers inoxydables, dont la teneur en nickel varie de 2% à 26%, sont utilisés dans la fabrication des avions, les ustensiles, les équipements de cuisine, l'industrie chimique, les machines servant à la fabrication des pâtes et papiers et dans les raffineries. Les alliages avec le cuivre, dont la teneur en nickel varie de 2.5% à 45.0%, grâce à leur résistance à la corrosion et à la chaleur, servent à la fabrication des moteurs d'avion, dans les missiles intercontinentaux et les avions supersoniques. Le nickel sert également à la fabrication de la monnaie et la teneur en nickel varie de 25% à 100%. Une livre de nickel permet de fabriquer cent pièces de 5c canadien.

On trouve le nickel principalement au Canada, dans la région de Sudbury, et en Nouvelle Calédonie, en Australie, en Indonésie, en Rhodésie du Sud, aux Philippines, en U.R.S.S., aux Etats-Unis et à Cuba. En Australie, des découvertes importantes ont été faites l'an dernier et il semble que les gisements découverts soient plus importants que ceux du Canada. En 1968, la production de nickel brut du monde libre était de 790 millions de livres. En 1975, la production du monde libre devrait atteindre 1.5 milliards de livres. La production canadienne de nickel représentait 76% de la production mondiale en 1950. En 1969, ce pourcentage était passé à environ 53%. L'U.R.S.S. pour sa part comptait pour près de 23% de la production mondiale, en 1968, la Nouvelle Calédonie pour 16%, Cuba pour 6%, les Etats-Unis pour 3%, l'Afrique du Sud pour 1% et les autres pays pour 1%. De plus, la production canadienne de nickel représente environ 0.8% du Produit National Brut du pays, 21.2% de la production de métal et 11.2% de la production minière. Plus de 95% de la production canadienne est exporté dont environ les deux tiers aux Etats-Unis. Présentement les réserves mondiales de nickel sont estimées à près de vingt années de production tandis que les réserves canadiennes sont suffisantes pour au moins 26 années de production, sur la base de la production de 1969.

Offre et demande

Comme pour toute autre industrie, il est important, lorsqu'on

analyse l'industrie du nickel, d'étudier l'offre et la demande de ce métal. Depuis quelques années, la production mondiale ne suffit pas à rencontrer la demande. Afin de satisfaire cette demande toujours croissante, les compagnies, principalement les compagnies canadiennes International Nickel Co. of Canada Ltd. et Falconbridge Nickel Ltd., se sont engagées dans des programmes d'investissements en vue d'accroître leur capacité de production. Dans un exposé devant les membres de la Toronto Society of Financial Analysts le 23 octobre 1969, monsieur Marsh A. Cooper, président et directeur administratif de Falconbridge Nickel Mines Limited, estimait que, selon la tendance actuelle, en 1975, la consommation du monde libre de nickel pourrait atteindre 1.2 milliards de livres avec une variation possible de + 15% qui établirait la consommation à 1.02 milliard ou 1.38 milliards de livres. Par contre, la capacité maximum possible de production serait de 1.557 millions de livres et la production probablement de 1.215 millions de livres. Le tableau I donne les projections de la consommation, de la capacité de production et de la production probable du monde libre pour les cinq prochaines années, telles que formulées par monsieur Cooper, ainsi que l'écart probable entre la production et la consommation telle qu'établie selon la tendance et selon les déviations possibles et la production en % de la capacité maximum possible. En plus d'accroître la capacité de production, l'industrie du nickel devra faire de nouvelles découvertes afin de maintenir les réserves au niveau actuel. Les récentes découvertes faites en Australie aideront à régler ce problème.

années, il faudra investir de 3.0 à 4.5 milliards de dollars. De telles sommes ne sont pas faciles à trouver. Il y aura donc sûrement un problème de financement qui pourrait contrecarrer les divers projets d'expansion des compagnies. Il est certain que celles-ci devront compter sur l'autofinancement pour une partie. Or, pour que ceci se réalise, il faut que les compagnies soient en mesure de faire des profits suffisants. Devant la montée des coûts de production et d'opération, les seules alternatives à la gé-

date de novembre 1969, alors que le prix du nickel est passé de \$1.03 (E.U.) la livre à \$1.28 (E.U.) soit une augmentation de plus de 25%. Cette hausse résultait surtout de l'accroissement des frais d'opération occasionné par les augmentations de salaires accordées à la suite d'une grève de quatre mois aux usines de International Nickel et de Falconbridge Nickel et de la pénurie d'approvisionnements causée par cette grève. Ces hausses de traitement de l'ordre de 35% sur la durée du contrat de travail de trois ans, se chiffraient à environ \$100 millions pour Inco seulement et portaient les dépenses annuelles pour la main-d'oeuvre à entre 50% et 60% de toutes les dépenses de cette compagnie. On trouvera au tableau II, le prix du nickel pour la période 1958-1969.

TABLEAU I

Tendance de la consommation du monde libre VS capacité maximum possible et production probable.

(millions de livres)

	-15%	Consommation Tendance	+15%	Capacité maximum possible	Production Probable
1970	744	876	1008	974	877
1971	793	933	1073	1063	957
1972	844	993	1142	1184	1066
1973	899	1058	1217	1326	1133
1974	958	1127	1296	1460	1168
1975	1020	1200	1380	1557	1215

Ecart	production/consommation			Production probable en % de capacité maximum possible
	-15%	Tendance	+15%	
1970	+133	+ 1	-131	90.0%
1971	+164	+24	-116	90.0%
1972	+222	+73	- 76	90.0%
1973	+234	+75	- 84	85.4%
1974	+210	+41	-128	80.0%
1975	+195	+15	-165	78.0%

Prix

Il ne faut pas oublier que tout investissement massif en vue d'accroître la capacité de production entraîne des frais élevés, dont, entre autres, les frais de financement. De plus, tout investissement doit procurer un rendement justifiable et suffisant. On estime, par exemple, que pour augmenter la capacité annuelle de production d'une livre, il faut investir \$5.00 de capital. Comme on prévoit que la capacité de l'industrie du nickel devrait doubler au cours des huit ou neuf prochaines

années, il faudra investir de 3.0 à 4.5 milliards de dollars. De telles sommes ne sont pas faciles à trouver. Il y aura donc sûrement un problème de financement qui pourrait contrecarrer les divers projets d'expansion des compagnies. Il est certain que celles-ci devront compter sur l'autofinancement pour une partie. Or, pour que ceci se réalise, il faut que les compagnies soient en mesure de faire des profits suffisants. Devant la montée des coûts de production et d'opération, les seules alternatives à la gé-

nération de profits considérables sont l'accroissement de la productivité et la hausse du prix du nickel. C'est pourquoi on peut s'attendre à d'autres hausses de prix au cours des prochaines années. La demande toujours croissante de nickel exercera également une pression sur les prix. On a vu précédemment (voir tableau I) que l'on parviendra difficilement, au cours des cinq prochaines années, à faire l'équilibre entre la production et la consommation. Historiquement, le prix du nickel a toujours été à la hausse. La dernière augmentation

TABLEAU II

Prix du nickel
(en fonds américains)

1958-1960	\$0.74
1962-1964	0.79
1966	0.8525
1967	0.94
1968	1.03
1969 (novembre)	1.28

Principaux Producteurs Canadiens

Lorsque l'on étudie l'industrie canadienne du nickel, il est bon de s'attarder sur chacun des principaux producteurs qui sont International Nickel Co. of Canada Ltd., Falconbridge Nickel Mines Ltd. et Sherritt Gordon Ines Ltd. et de voir quelles sont les particularités de chacun d'eux ainsi que leurs problèmes respectifs.

International Nickel Co. of Canada Ltd.

Cette compagnie, communément appelée Inco, compte pour 83% de la production canadienne et est le premier producteur mondial de nickel. Sur la base des chiffres de 1968, ses réserves sont suffisantes pour 15 ans. Au 31 décembre 1968, elles étaient de 370.970.000 tonnes contenant 12.240.000.000 de livres de nickel et 7.780.000 livres de cuivre. Au 31 décembre 1969, elles étaient de 379.580.000 tonnes contenant

les affaires ça se discute!



Après tout, un appel outre-mer coûte à peine \$7.35*

Que vos clients (ou vos fournisseurs) soient en France, en Suisse, en Italie ou n'importe où dans le monde, vous aurez avantage à leur téléphoner. Les communications transocéaniques sont rapides et

coûtent peu, de plus, elles assurent ce contact personnel si important. La Société canadienne des télécommunications transmarines, à votre service par l'entremise de votre compagnie de téléphone

*tarif d'un appel en France de 3 minutes, de numéro à numéro, donne à titre d'exemple

12.37 milliards de livres de nickel et 7.89 millions de livres de cuivre. Sa capacité de production s'établissait à 480 millions de livres en 1969, soit 58% de la consommation du monde libre. On estime qu'en 1972, la capacité devrait atteindre 600 millions de livres de nickel par année. Il faut noter cependant que la teneur moyenne en nickel et cuivre diminue d'année en année dû au fait que les nouvelles découvertes portent sur du nickel et du cuivre à plus faible teneur. En 1968, la teneur moyenne du nickel était de 1.65% et celle du cuivre de 1.05% pour un total de 2.70%. Il y a dix ans, la teneur moyenne totale était de 3.01%. Malgré ce fait, il reste que de toutes les compagnies canadiennes, Inco est celle qui a la plus haute teneur en minerai. La compagnie réalise présentement un programme d'investissement de \$1 milliard qui portera sa capacité de production de nickel au Canada à environ 600 millions de livres au début de 1972. Toutefois, la plus grande partie de cette expansion proviendra de minerai à plus faible teneur, ce qui entraînera des coûts de production plus élevés. Les trois quarts de la production de la compagnie proviennent des mines de Sudbury, l'autre quart des mines de Thompson au Manitoba. Inco possède des intérêts importants en Nouvelle-Calédonie, en Indonésie et au Guatemala dans des entreprises qui projettent d'exploiter des gisements de nickel latéritique.

Falconbridge Nickel Mines Ltd.

Cette compagnie, qui est contrôlée par McIntyre Porcupine Mines Ltd. qui détient 37.5% du capital, est le troisième producteur de nickel du monde libre et le second en importance au Canada, comptant pour 12% de la production canadienne. La capacité de production de Falconbridge est de 100 millions de livres de nickel et de 45 millions de livres de cuivre par an. La compagnie a des réserves prouvées suffisantes pour près de 18 années de production sur la base des chiffres de 1968. Ses réserves prouvées s'établissent à cette date à 563 millions de tonnes et les réserves probables à 35.3 millions de tonnes. Comme dans le cas d'International Nickel, la teneur en nickel et cuivre du nouveau minerai découvert a diminué. La teneur moyenne totale (nickel et cuivre) est passée de 2.10% en 1965 à 2.00% en 1968. Ceci signifie donc des frais de pro-

duction accrus, Falconbridge a aussi entrepris des projets d'expansion considérables. Elle investit \$35 millions à Sudbury pour la construction d'une usine de nickel et \$193 millions en République Dominicaine pour l'exploitation d'un gisement de nickel latéritique.

En plus de ses opérations de nickel et cuivre, Falconbridge Nickel a un important portefeuille de placements composé d'un intérêt majoritaire ou substantiel dans un groupe d'importantes compagnies minières, de pétrole ou de gaz naturel. Les six principales sociétés dans lesquelles la compagnie a un intérêt important sont: New Quebec Raglan Mines Ltd. (60.7% du capital-actions), Lake Dufault Mines Ltd. (51.1%), Opemiska Copper Mines (36.1%), McIntyre Porcupine Mines Ltd. (7.4%), Kilembe Copper Cobalt (72.8%) et Alminex Ltd. (51.2%). Ces six sociétés représentaient au 31 décembre 1969 près de 80% du portefeuille de Falconbridge Nickel dont la valeur aux livres à la même date était équivalente à \$57.00 par action de Falconbridge. Le pourcentage du profit avant impôts, dépenses d'exploration et intérêts contribué par les revenus de place-

ments s'établit comme suit: 1965: 44.4%; 1966: 52.7%; 1967: 42.0%; 1968: 39.9%; 6 mois 1968: 39.6%; et 6 mois 1969: 23.5%. Lorsque l'on analyse cette compagnie, il faut donc tenir compte de son portefeuille de placements et des revenus qu'elle en tire.

Sherritt Gordon Mines Limited

Newmont Mining Corporation détient 39.2% du capital de cette compagnie qui est le troisième producteur canadien, comptant pour 5% de la production canadienne de nickel. Près de la moitié de sa production, soit environ 30 millions de livres de nickel, provient de concentrés de sa mine de Lynn Lake au Manitoba. La production de nickel de Sherritt Gordon s'établit à 30-028.000 livres et celle du cuivre à 13.238.000 livres. Sa principale mine qui est à Lynn Lake a des réserves suffisantes pour dix années de production. Celles-ci se chiffrent à 12.6 millions de tonnes dont la teneur est de 0.77% nickel, 0.40% cuivre, soit une teneur moyenne totale de 1.17%, ce qui est nettement plus bas que la teneur de Inco et Falconbridge. La compagnie a pris

comme politique au cours des dernières années de vendre son nickel brut sur le marché du monde libre au prix "spot" du London Metal Exchange, lequel est supérieur aux prix des autres producteurs canadiens.

Le tableau III établit l'importance respective de chacune de ces compagnies, au 31 décembre 1969, en comparant les livraisons de nickel et de cuivre, les revenus provenant des ventes et ceux provenant des opérations ainsi que les bénéfices nets et la marge de bénéfices nets.

p — Production.

Comme on peut le voir dans ce tableau, International Nickel est de loin la plus importante compagnie canadienne de nickel, ayant des ventes cinq et dix fois plus importantes que celles de Falconbridge Nickel et Sherritt Gordon. On peut constater également que les marges de bénéfices nets dans cette industrie sont très élevées.

Capitalisation

Historiquement, les producteurs canadiens de nickel avaient peu ou

(Suite à la page 23)

NOMINATION CHEZ IMPERIAL OIL



M. R. F. Routledge vient d'être nommé directeur, division du génie, d'Imperial Oil, en remplacement de M. J. C. Maguire. Auparavant, M. Routledge était directeur de l'usine d'Esso Chemical Canada, à Sarnia, Ont. Il entra à l'emploi d'Imperial Oil en 1947, après avoir obtenu son diplôme d'ingénieur chimiste de l'université McGill. Durant la deuxième guerre mondiale, il a interrompu ses études pendant deux ans, pour servir comme pilote dans l'A.R.C. M. Routledge consacrera à son nouveau poste toute l'expérience acquise dans les services du génie, du raffinage et de la chimie de la compagnie. Il est membre de l'Association of Professional Engineers of Ontario, de l'Engineering Institute of Canada et du Chemical Institute of Canada.

TABLEAU III

	Année terminée	Livraisons de nickel mill. lbs.	Livraisons de cuivre mill. lbs.	Revenus des ventes \$mill.	Revenus d'opération \$mill.	Bénéfices nets \$mill.	Marge des bénéfices nets
Falconbridge Nickel Mines	31 déc. 69	80.6	49.5	137.6	58.7	45.2	32.8%
International Nickel	31 déc. 69	382.2	208.2	684.2US	211.8US	116.5US	17.0%
Sherritt Gordon Mines	31 déc. 69	30.0p	13.2p	66.3	25.4	10.9	16.5%

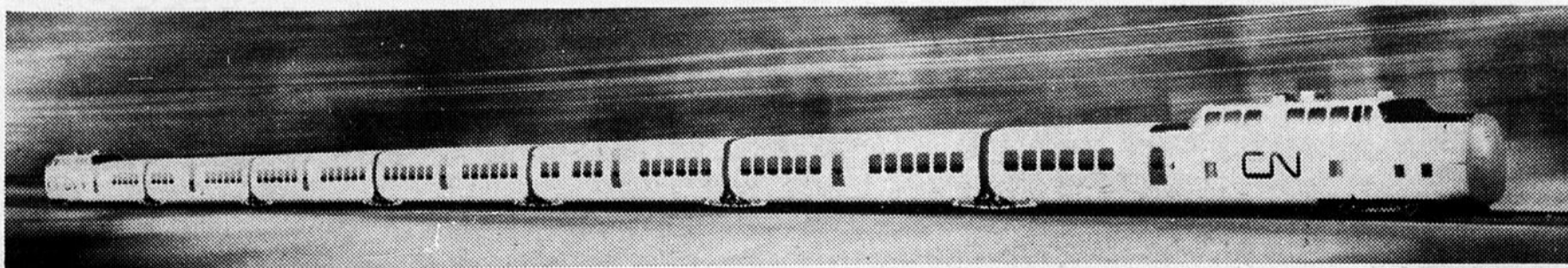
TABLEAU IV

	INCO		FALCONBRIDGE		SHERRITT GORDON		TOTAL (3 CIES)	
	(000)	% du total	(000)	% du total	(000)	% du total	(000)	% du total
Emprunts bancaires	\$		\$ 5.550	2.0%	\$		\$ 5.550	0.3%
Dette à long terme	184.314	14.3%	2.862	1.0%	20.039	21.9%	207.215	12.4%
Impôts différés	159.800	12.4%	23.023	9.8%	15.600	17.0%	203.423	12.2%
Capital-actions ordinaires	92.256	7.1%	83.570(1)	29.2%	21.902(2)	23.9%	197.728	11.8%
Bénéfices réinvestis	854.264	66.2%	153.857	53.8%	34.120	37.2%	1,042.241	62.5%
Réserves de placement			12.000	4.2%			12.000	0.8%
TOTAL ...	\$1,290,634	100.0%	\$285,862	100.0%	\$91,661	100.0%	\$1,668,157	100.0%

(1) McIntyre Porcupine Mines Limited détient environ 37.5% du capital-actions ordinaires.

(2) The Newmont Mining Corporation détient environ 39.2% du capital-actions ordinaires.

l'accroche-cœurs



Du cœur de Montréal au cœur de Toronto, en quelque quatre heures seulement, c'est ce que vous permet le Turbo du CN. Le Turbo est le transport qui vous assure une continuité de vos activités pendant que vous voyagez entre Montréal et Toronto. Confortablement installé, vous pouvez travailler, manger ou vous détendre, dans une ambiance calme et luxueuse. Billet simple en Turboluxe: \$12.90 (tarif Rouge)

Billet simple en Turboclub: \$22.90 (repas compris) Tous les jours sauf le dimanche, départ de la gare Centrale à 9h 10 et de Dorval à 9h 27 (stationnement gratuit dans le parc du CN à Dorval). Tous les jours, départ de la gare Centrale à 16h 30.

Le Turbo du CN

COUP D'OEIL A LA BOURSE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MONTREAL	→	→	→	→	→
SERV PUB	138.74 - 0.39	139.65 + 0.91	139.79 + 0.14	139.97 + 0.18	140.48 + 0.51
BANQUES	166.22 + 1.02	165.98 - 0.24	166.79 + 0.81	166.95 + 0.16	167.89 + 0.94
PATES ET PAP	81.66 + 0.03	81.39 - 0.27	80.84 - 0.55	81.31 - 0.47	81.39 + 0.08
TORONTO	→	→	→	→	→
INDUSTRIELLE	162.54 + 0.12	163.44 + 0.90	163.19 - 0.25	163.03 - 0.16	168.65 - 0.38
METAUX	88.73 - 1.01	89.18 + 0.45	89.61 + 0.43	89.88 + 0.27	89.38 - 0.50
PETROLES	177.38 - 0.64	177.38 -	175.35 - 2.03	174.93 - 0.42	176.56 + 1.63
NEW YORK	→	→	→	→	→
DOW JONES	760.13 + 1.34	760.47 + 0.34	754. - 6.23	755.82 + 1.58	761.57 + 5.75

Brault, Guy, Chaput Inc.: 845-2161

Le marché des capitaux

Source: B. Consult et D. Lawson

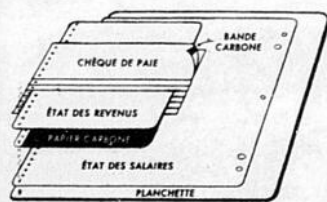
La restriction du crédit aux Etats-Unis et ailleurs a intensifié, depuis le printemps dernier, l'activité des marchés mondiaux des capitaux et en particulier de ce qu'on appelle l'Euromarché, entendu comme place financière internationale. Les demandes d'emprunts en provenance de l'Amérique du Nord et des quatre coins du monde se sont faites de plus en plus nombreuses. A Montréal, Toronto et Ottawa se regroupent et se recourent demandes et offres de prêts de toute provenance. Nous avons cru utile, malgré la détente qui semble s'amorcer à l'horizon, de consacrer une rubrique à ce marché dont les tendances ne peuvent qu'intéresser nombre de nos lecteurs. Nous présenterons donc régulièrement un tableau schématisé et n'ayant, certes, qu'une valeur indicative, des capitaux demandés ou de certains d'entre eux, des taux d'intérêts approximativement pratiqués, de la provenance, par grandes régions, des demandes et des tendances générales des marchés en question.

REGIONS	MONTANTS (millions & US)	TERME
ETATS-UNIS et CANADA	46,700	9 3/4 %
AMERIQUE LATINE et ANTILLES	2,630	
EUROPE OCCIDENTALE	275	
EUROPE CENTRALE	420	
AFRIQUE	950	
ASIE DU SUD	1,015	

Notes générales. sent pour les E.U. de \$11,700,000,000.
 - Les prêts sous conclusion: USA: \$21,400,000,000.
 - Fonds américains pour l'Europe: \$3,100,000,000.
 - Les Banques européennes disposent pour les E.U. de \$1,850,000,000.
 - Fonds japonais pour les Etats-Unis: \$1,850,000,000.

Grâce à **S.P.M.** établissez et vérifiez les trois documents essentiels de l'état des salaires.

Vous ne passez qu'une seule écriture.



EN UNE SEULE ECRITURE, vous pouvez établir le bordereau ou le chèque de paie, l'état des revenus, et l'état des salaires. S.P.M. élimine tout risque de transcrire des erreurs qui pourraient coûter cher. Ce système vous permet d'avoir des comptes à jour, d'être en règle dans le domaine fiscal et de contrôler votre gestion. Quelle que soit la forme que vous adoptez pour effectuer vos paiements ou le montant des salaires que vous versez, S.P.M. vous permettra de faire le travail avec plus de rapidité et d'efficacité!

Je suis intéressé à votre système et je désire recevoir la visite de votre représentant.

Système Provincial (MONTREAL) LTEE

C.P. 953, MONTREAL 101 — TEL: (514) 845-7312

Nom..... Paie

Entreprise..... Recevable

Adresse..... Payable

Ville..... Autres

— Les banques de l'Asie du sud-est pour l'Australie: \$1,300,000,000. que de France sur le marché des effets a été réduit de 1/2%.

ALLEMAGNE: le taux d'escompte à 6 1/2 %

Depuis mercredi, le taux d'escompte de la Bundesbank se trouve ramené de 7% à 6 1/2%. Cette mesure a été prise notamment en vue d'endiguer l'afflux des capitaux vers l'Allemagne fédérale. Selon les premiers résultats relevés la baisse du taux d'escompte n'a pas découragé l'entrée des fonds étrangers.

FRANCE: tendance du taux d'intérêt à baisser

Le point d'intervention de la Ban-

ITALIE: baisse spectaculaire de la Bourse

20 titres des mieux cotés ont vu leur cours baisser en deça de leur valeur nominale. Afin d'attirer l'attention des autorités sur la nécessité de réformer la Bourse, les agents de changes italiens ont décidé de s'abstenir de toute opération durant une semaine.

Restriction des investissements étrangers en Amérique du Sud

Les quatre pays du pacte andin

Les Eurodevises

Derniers taux pratiqués

Franc Suisse

à 48 heures	3%
à 30 jours	4%
à 90 jours	6 1/8%
à 180 jours	6 1/2%

Dollar U.S.

à 48 heures	6 1/2%
à 30 jours	7 1/4%
à 90 jours	8%
à 180 jours	7 5/8%

Deutsch Mark

à 48 heures	7 5/8%
à 30 jours	7 3/8%
à 90 jours	7 5/8%
à 180 jours	7 3/4%

Livre Sterling

à 48 heures	6%
à 30 jours	6 3/4%
à 90 jours	7 1/4%
à 180 jours	7 3/4%

Or (once)

Zurich	37.80
Londres	37.80

Source: Nuvest S.A. (Genève) et B.-Consult

(Chili, Equateur, Pérou et Bolivie) ont décidé de prendre en commun des mesures destinées à restreindre les investissements étrangers dans leurs pays.

noranda

Noranda Mines Limited

RELEVÉ FINANCIER CONSOLIDÉ
 POUR LES TROIS TRIMESTRES SE TERMINANT LE 30 SEPTEMBRE
 RELEVÉ ESTIMATIF (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	1970	1969
Revenus provenant des métaux, produits et péages	\$327,288	\$305,528
Revenus des placements	16,653	15,767
	343,941	321,295
Frais d'exploitation	242,522	229,989
Intérêts sur dette à long terme	7,150	6,880
Amortissements et dépenses antérieures à la production	13,512	12,822
Exploration et recherche	6,846	4,691
	270,030	254,382
Bénéfices avant impôts	73,911	66,913
Impôts sur le revenu et la production	29,978	27,840
Bénéfices nets	\$ 43,933	\$ 39,073
Bénéfices nets par action	\$ 1.82	\$ 1.62

L'augmentation des bénéfices est une conséquence du commencement de l'exploitation dans le cas de Brenda Mines et de Central Canada Potash dont les résultats sont maintenant consolidés. Les prix des métaux ont été plus élevés qu'en 1969 et les revenus des placements se sont accrus.

Pour compenser dans une certaine mesure ces éléments rassurants, la valeur plus élevée du dollar canadien a fortement influé sur les bénéfices de Noranda, comme sur ceux de tous les autres exportateurs. Les arrêts de travail à deux endroits importants ont été coûteux et la médiocrité des marchés des matériaux de construction ont eu un effet défavorable sur l'industrie forestière et ils ont sapé les bénéfices de fabrication.

Tandis que la plupart des projets importants de construction s'exécutent presque de la façon projetée, l'aluminerie du Missouri accuse un peu de retard et on s'attend à ce que son prix de revient soit plus élevé que celui de la première estimation, principalement par suite de conflits inter-syndicaux et du rendement médiocre de la main-d'oeuvre.

Le 15 octobre, en vue du financement des projets divers déjà en cours, la compagnie a fait une émission d'obligations de \$40,000,000 à 9 1/4% d'intérêt échéant dans vingt ans.

Trois dividendes trimestriels, de 27.5¢ par action chacun, ont été versés en 1970 et un autre dividende de 30¢ a été déclaré payable le 15 décembre aux actionnaires inscrits en date du 16 novembre.

ne - pour 3 mois
200,000 sous option à .20c chacu-
ne - pour 6 mois
200,000 sous option à .25c chacu-
ne - pour 9 mois

2) La Commission a aussi consenti à l'émission de 750,000 actions ordinaires du trésor pour l'acquisition de propriétés minières en vertu d'un contrat daté du 5 avril 1970 et à l'offre au public de 75,000 de ces actions. Le solde de 675,000 actions devra demeurer sous écriture au Guaranty Trust Company of Canada.

Modifications aux prospectus

Basic Resources International

Limited - 19 novembre 1970

Amendement numéro 1 en date du 11 novembre 1970 au prospectus daté du 27 août 1970.

Canadian Trusteed Income Fund - 13 novembre 1970

Amendement numéro 1 daté du 10 novembre 1970 au prospectus daté du 1er octobre 1970 portant principalement sur les changements de noms et adresses au niveau des administrateurs et officiers de la compagnie.

Champion Mutual Fund of Canada Ltd - 17 novembre 1970

Amendement numéro 1 daté du 9 novembre 1970 au prospectus du 28

février 1970. North America Trust Company agira comme agent de transfert, registraire et gardien de valeurs à Montréal, remplaçant ainsi le Guaranty Trust Company of Canada qui continuera cependant d'assumer ses fonctions dans les autres provinces.

Harvard Growth Fund Limited - 17 novembre 1970

Amendement numéro 2 daté du 27 octobre 1970 au prospectus du 25 mars 1970 portant sur: 1) un changement au niveau des administrateurs de la compagnie 2) l'augmentation des honoraires de gestion à un maximum de 2% (échelle dé-

croissante). Amendement numéro 1 daté du 22 mai 1970.

Louisbourg Mines Limited - 13 novembre 1970

Amendement numéro 1 du mois d'octobre 1970 au prospectus daté du 20 août 1970 portant sur des changements au niveau des administrateurs.

Enregistrement de courtiers et de conseillers en placement

Fortin & Associés - 17 novembre 1970

Courtier avec pouvoirs limités au commerce des valeurs de Ascopex Explorations Ltd avec ou par l'en-

tremise de courtiers enregistrés.

Divers

Anglo-Permanent Corporate Holdings Limited - 19 novembre 1970

La Commission ne s'oppose pas à l'inscription des actions de la compagnie à la cote de la Bourse Canadienne.

Great West Mining and Smelting Corporation Ltd - 18 novembre 1970

La Commission ne s'oppose pas: 1) à accorder des options d'achat pour 628,750 actions ordinaires du trésor de la compagnie à .50c l'action, jusqu'au 11 décembre 1970.

2) à la prolongation des options déjà existantes jusqu'au 11 décembre 1970, d'acheter des actions du trésor de la compagnie à .50c chacune, pour un total de 550,000 actions.

3) à l'émission aux actionnaires et aux détenteurs de débentures d'un montant de \$115,000 (en débentures) échéant le 11 décembre 1970.

Ces consentements sont sujets aux conditions que peut imposer la Bourse Canadienne.

Placements T.L.P. Ltée - 19 novembre 1970

En vertu de l'article 20 f) la Commission a consenti à l'émission de 8,773 actions privilégiées du trésor en échange de 786,830 actions sous écriture de Shelter Bay Mining Corporation.

La Commission retransmet au public les renseignements suivants uniquement à titre d'information sans se prononcer sur leur valeur

Conformément à l'énoncé de politique numéro 6 de la Commission, les souscripteurs suivants nous avisent que, selon eux, la distribution primaire serait terminée, en ce qui a trait à leur participation aux émissions suivantes:

Air Liquide Canadien Limitée

Avis du 17 novembre 1970 - Royal Securities Corporation Limited

Aluminum Co. of Canada

Avis du 18 novembre 1970 - L.F. Rothschild & Co.

Bell Canada

Avis du 9 novembre 1970 - Midland-Osler Securities Limited

Avis du 9 novembre 1970 - Nesbitt Thomson Securities Limited

Avis du 10 novembre 1970 - A.E. Ames & Co. Limited

Avis du 10 novembre 1970 - Collier, Norris & Quinlan Limited

Avis du 11 novembre 1970 - MacDougall, MacDougall & MacTier Ltd

Avis du 11 novembre 1970 - Mead & Co. Limited

Avis du 12 novembre 1970 - Richardson Securities of Canada

Avis du 13 novembre 1970 - R.A. Daly & Compagnie Limitée

Avis du 16 novembre 1970 - Lévesque, Beaubien Inc.

Avis du 16 novembre 1970 - Société de Placements & Cie Ltée

Avis du 17 novembre 1970 - Desjardins, Couture Inc.

Avis du 17 novembre 1970 - Hamel, Fugère & Cie Limitée

Avis du 17 novembre 1970 - Marc Carrière, Limitée

Avis du 18 novembre 1970 - Kippen & Company Inc.

British Columbia Forest Products Limited

Avis du 9 novembre 1970 - Nesbitt Thomson Securities Limited

Avis du 17 novembre 1970 - René T. Leclerc Incorporée

RENDREMENT SEMAINE EN COURS										RENDREMENT SEMAINE EN COURS																							
Rapport					Dividendes					6 mois ou					Rapport					Dividendes					6 mois ou								
Rende- ment	1970	1969	1968	1967	1968	1969	1968	1967	1966	1968	1969	1968	1967	1966	Rende- ment	1970	1969	1968	1967	1966	1968	1969	1968	1967	1966	Rende- ment	1970	1969	1968	1967	1966		
9.0	23 1/2	18	16 1/2	15 1/2	12	10	10	10	10	10	10	10	10	10	8.5	12 1/2	12	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	8.5	12 1/2	12	11 1/2	11 1/2	11 1/2		
17.3	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	183.3	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	183.3	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2		
16.7	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	5.6	7.5	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	5.6	7.5	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	
9.8	5 1/4	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	7.4	5 1/4	5 1/4	5 1/4	5 1/4	5 1/4	5 1/4	5 1/4	5 1/4	5 1/4	5 1/4	7.4	5 1/4	5 1/4	5 1/4	5 1/4	5 1/4		
10.8	51.0	9 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	5.7	9.6	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	5.7	9.6	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2		
2.5	10.2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	6.2	10.0	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	6.2	10.0	14	14	14	14	14
7.7	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	8.3	15	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	8.3	15	14	14	14	14	14
7.4	9.5	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	9.0	14	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	9.0	14	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	
8.0	13.2	20 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	7.1	15	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	7.1	15	14	14	14	14	14
7.6	22 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	7.5	15 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	7.5	15 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
8.8	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	5.0	20	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	5.0	20	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
6.2	4.0	2.70	2.70	2.70	2.70	2.70	2.70	2.70	2.70	2.70	2.70	2.70	2.70	2.70	1.2	28.1	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	1.2	28.1	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2
4.8	8.3	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	8.5	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	8.5	15	15	15	15	15	15
7.0	11.6	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	6.0	5.2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	6.0	5.2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	
4.4	12.6	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	6.3	9.4	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	6.3	9.4	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
3.6	11.7	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	2.1	20.6	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	2.1	20.6	23	23	23	23	23
4.1	11.7	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	3.4	15.6	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	3.4	15.6	10	10	10	10	10
2.7	5.5	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	2.8	11.0	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	2.8	11.0	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2
1.9	19.7	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	2.7	9.5	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	2.7	9.5	16	16	16	16	16
8.0	20.0	2.05	2.05	2.05	2.05	2.05	2.05	2.05	2.05	2.05	2.05	2.05	2.05	2.05	6.5	74.0	4.90	4.90	4.90	4.90	4.90	4.90	4.90	4.90	4.90	6.5	74.0	4.90	4.90	4.90	4.90	4.90	
6.3	2.0	1.10	1.10	1.10	1.10	1.10	1.10	1.10	1.10	1.10	1.10	1.10	1.10	1.10	7.7	7.6	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	7.7	7.6	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	
4.9	18.8	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	8.8	14 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	8.8	14 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	
8.4	5.5	70 1/2	70 1/2	70 1/2	70 1/2	70 1/2	70 1/2	70 1/2	70 1/2	70 1/2	70 1/2	70 1/2	70 1/2	70 1/2	6.7	7.5	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	6.7	7.5	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
4.4	7.7	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	3.0	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	3.0	10	10	10	10	10	10
6.6	7.8	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	7.5	3.0	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	7.5	3.0	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
6.1	21.8	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	8.6	4.6	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	8.6	4.6	7	7	7	7	7
10.2	2.0	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	7.6	11.5	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2	7.6	11.5	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
2.0	27.3	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	4.1	17.4	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	4.1	17.4	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2
2.3	23.2	4.5	4.5	4.5																													

résultats financiers des entreprises

Western-Buff Mines & Oils Ltd.

La compagnie a soumis à la Bourse Canadienne l'état amendé suivant pour ses dossiers:

1) Conformément aux clauses de l'accord en date du 11 juin 1970, conclu entre l'entreprise et M. Gaston Vézina, de Noranda (Québec), la compagnie a décidé d'exercer son option, telle que recommandée par son ingénieur. Elle achètera donc les 12 claims miniers non brevetés, situés dans le canton de Beauchastel, dans la région de Rouyn-Noranda (Québec). La somme comporte le paiement additionnel au vendeur de \$15,000 et l'allocation et l'émission de 300,000 actions de son capital-actions, dont 90% devront être libérées, sous réserve de leur mise en liberté sur le consentement des corps réguliers.

2) Selon les clauses de l'accord de souscription et d'option en date du 11 juin 1970, Bouchard & Co. Ltd., agissant pour le compte de Alness Investments Limited, a acheté toutes les 200,000 actions souscrites, à 15¢ chacune et les lots de 200,000 actions sous option à 20¢ et 25¢ chacune et par la suite la compagnie a reçu la somme de \$120,000.

3) La compagnie se propose de continuer les travaux de sondage au diamant, recommandés par son ingénieur-conseil, à un coût additionnel qui ne devra pas excéder les \$9,000.

Gaz Metropolitan Inc.

L'offre de droits proposée aux détenteurs d'actions de l'entreprise, immatriculés le 16 novembre 1970, n'a pas encore été approuvée par les directeurs de la Commission de l'Electricité et du Gaz. Les actions ordinaires continueront de se transiger sur la base cum-rights, jusqu'à avis contraire.

Prodec Inc.

La Bourse Canadienne a été avisée que la compagnie a soumis une proposition à ses créanciers, en vertu de la Loi des Faillites, datée du 4 novembre 1970. Une assemblée générale annuelle des créanciers de la compagnie aura lieu aux bureaux du Sequestre officiel, à 3, rue Buade, chambre 209, Québec 4, le 26 novembre 1970, à 10h30.

M. Grégoire Bellavance, c.a., a été nommé syndic, en vertu de la proposition.

Trizec Corporation Ltd.

Sous réserve de l'approbation par tous les corps réguliers, la compagnie se propose d'offrir aux détenteurs d'actions de Cummings Properties Ltd., sur la base de \$8.00 comptant et un billet convertible, de \$4.00, 7%, plus quatre actions de Trizec pour chaque action de Cummings. Les billets précités sont convertibles en actions de Trizec, à raison de \$1.50 l'action, de 1975 à 1980. L'offre est conditionnelle, entre autre chose, à son acceptation par au moins 90% des actionnaires de Cummings.

Trizec Corporation Ltd.

Les droits de la compagnie se transigeront "conditionnellement à leur émission" à l'ouverture de la Bourse de Montréal le lundi 16 novembre 1970. Les actionnaires de Trizec, immatriculés le 18 novembre 1970 peuvent s'y inscrire et les actions se vendront ex-droits le 16 du même mois. Les droits expireront le 14 décembre 1970 et

ils sont sur la base de cinq pour une et leur prix est de \$1.25 l'action. Leur symbole au téléscripteur est "TZCRts".

Les certificats sont expédiés par la poste le 23 novembre 1970.

Mont-Laurier Uranium Mines Inc.

En vertu d'un accord de souscription en date du 2 novembre

1970, L.J. Forget & Cie Ltée, en qualité de souscripteur, agissant pour les Placements Sabourin Inc., s'est engagée à acheter ferme 200,000 actions du capital de la compagnie à 75¢ chacune, 200,000 actions à 85¢ chacune, payables \$200,000 dans les six jours, et le solde de \$250,000 dans les 30 jours. Le produit servira à acheter l'outillage et à poursuivre des travaux d'ex-

ploration, tels que recommandés par l'ingénieur de la compagnie sur les propriétés, situées dans les cantons Perodeau et Rochon. Les actions de la compagnie feront l'objet d'une distribution primaire dans la province de Québec.

Canadian Magnesite Mines Ltd.

Les droits de la compagnie ont été transigés au comptant les 17, 18 et 19 novembre et ils seront rayés de la liste à la fermeture des affaires de la Bourse Canadienne le 19 novembre 1970. Les souscrip-

teurs, effectuées selon les droits, doivent être déposées à la compagnie Guaranty Trust du Canada, 88 University Ave., Toronto (Ontario). Les droits expireront le 23 novembre 1970.

Dominion Textile Limitée

Dominion Textile Limitée rapporte une augmentation supérieure à 8% du volume des ventes pour le premier trimestre terminé le 26 septembre 1970, à \$36,307,000. Ce chiffre inclut des ventes de \$16 millions de plusieurs filiales récemment acquises.

RENDÉMENT SEMAINE EN COURS										RENDÉMENT SEMAINE EN COURS										
Rapport	Rendement	Prix	1970	Titres	Dividendes	6 mois ou	6 mois ou	ferme varia-	vent	Rapport	Rendement	Prix	1970	Titres	Dividendes	6 mois ou	6 mois ou	ferme varia-	vent	
%	haut	bas	haut	bas	payés ind.	derrière	derrière	tion	100s	%	haut	bas	haut	bas	payés ind.	derrière	derrière	tion	100s	
5.1	18.0	3.23	2 1/2	Tor & Lon	1.14	14	70Mar	16	2.85	2.75	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
1.7	6.4	1.57	1 1/2	Tr S&B	3.31	301	6Sept	2.31	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75
1.4	6.0	1.34	1 1/2	C	1.91	154	6Sept	0.11	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75
6.8	7.0	92	30	Towmart	4.60	60	Dec	6.52	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
7.0	6.8	10	7 1/4	B	6.00	60	Dec	6.52	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
8.1	8.1	22 1/2	17	A pfd	1.50	1.50	Dec	6.52	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
8.4	8.4	26	22	B pfd	4.50	4.50	Dec	6.52	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
9.5	9.5	54	52	S	2.00	2.00	Dec	6.52	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
3.40	3.40	30	30	65 wts																
2.45	2.45	30	30	C wts																
4.1	28.6	4 1/4	2 1/4	Transair	1.00	1.00	Dec	1.12	1.12	1.12	1.12	1.12	1.12	1.12	1.12	1.12	1.12	1.12	1.12	1.12
4.5	4.5	23 1/4	23 1/4	Tr Pipe	2.75	2.75	Dec	1.12	1.12	1.12	1.12	1.12	1.12	1.12	1.12	1.12	1.12	1.12	1.12	1.12
7.0	7.0	42	34 1/2	UAP Inc	2.80	2.80	Dec	2.65	2.65	2.65	2.65	2.65	2.65	2.65	2.65	2.65	2.65	2.65	2.65	2.65
5.9	12.2	19	12 1/2	Trans Mt	1.10	1.10	Dec	1.52	1.52	1.52	1.52	1.52	1.52	1.52	1.52	1.52	1.52	1.52	1.52	1.52
20.0	20.0	1.55	1 1/2	Tr P&P	.40	.40	Dec	0.07	0.07	0.07	0.07	0.07	0.07	0.07	0.07	0.07	0.07	0.07	0.07	0.07
6.1	7.5	3 1/4	1 1/2	Tru W&M	.12	.12	70May	.26	2.20	2.20	2.20	2.20	2.20	2.20	2.20	2.20	2.20	2.20	2.20	2.20
4.7	4.7	30	25	Tr Can pf	1.20	1.20	Dec	2.12	2.12	2.12	2.12	2.12	2.12	2.12	2.12	2.12	2.12	2.12	2.12	2.12
4.6	9.4	9 1/4	9 1/4	UAP Inc	.56	.56	Dec	2.12	2.12	2.12	2.12	2.12	2.12	2.12	2.12	2.12	2.12	2.12	2.12	2.12
3.2	6.4	16 1/2	9	Unas Inv	.30	.30	Dec	1.42	1.42	1.42	1.42	1.42	1.42	1.42	1.42	1.42	1.42	1.42	1.42	1.42
8.5	8.5	2.35	2 1/4	Union Acc	.75	.75	70Mar	20	1.70	1.70	1.70	1.70	1.70	1.70	1.70	1.70	1.70	1.70	1.70	1.70
8.2	8.2	42	36	1st B	3.12 1/2	3.12 1/2	Dec	5.60	42	42	42	42	42	42	42	42	42	42	42	42
8.8	8.8	35	31	C pfd	3.00	3.00	Dec	5.19	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35
4.5	11.4	15 1/2	11	Union Carb	.60	.60	Dec	1.01	1.01	1.01	1.01	1.01	1.01	1.01	1.01	1.01	1.01	1.01	1.01	1.01
4.0	20.1	15 1/4	11 1/4	Union Gas	.50	.50	70Mar	72	1.42	1.42	1.42	1.42	1.42	1.42	1.42	1.42	1.42	1.42	1.42	1.42
3.2	3.2	39	35	B	3.00	3.00	70Mar	11	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
6.9	4.3	35	35	Union Oil	1.50	1.50	Dec	1.49	1.49	1.49	1.49	1.49	1.49	1.49	1.49	1.49	1.49	1.49	1.49	1.49
6.2	25.2	46	27 1/2	Un Corp A	1.50	1.50	Dec	5.93	46	46	46	46	46	46	46	46	46	46	46	46
3.6	2.7	17	11	Un Corp B	1.50	1.50	Dec	5.93	46	46	46	46	46	46	46	46	46	46	46	46
8.4	20.1	17 1/4	13 1/4	Un Corp C	1.50	1.50	Dec	5.93	46	46	46	46	46	46	46	46	46	46	46	46
8.1	8.1	5.9	5.9	U Fuel & Mfg	1.50	1.50	Dec	5.93	46	46	46	46	46	46	46	46	46	46	46	46
6.2	14.2	4 1/2	4 1/2	U Wburne	3.12 1/2	3.12 1/2	Dec	8.5	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	
9.2	40	33 1/4	30	Un Sections	.15	.15	70Mar	45	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00	
1.5	15.6	14	14	Un Sections	.15	.15	70Mar	45	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00	
8.2	7.4	3.60	1 1/4	Val Mar	.56	.56	Dec	2.5	3.60	3.60	3.60	3.60	3.60	3.60	3.60	3.60	3.60	3.60	3.60	
2.5	21.1	6 1/2	3.30	Van der Ht	2.85	2.85	Dec	5.4	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	
0.6	44.5	17	17	Veicor	.12	.12	Sept	10.4	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
5.2	5.2	90	25	Venpower	.12	.12	70June	12	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90

Mines

Mines										Mines										
Ventes	100's	haut	bas	1970	Ventes	100's	haut	bas	1970	Ventes	100's	haut	bas	1970	Ventes	100's	haut	bas	1970	
Abibibi Asb	4	450	435	490	215	375				Abibibi Cop	359	45	30	35	+2	185	30			
Accra	57	230	200	225	-10	280	200			Adanac	6	215	205	205	-14	250	174			
Advocate	1420	245	238	238	-9	295	15			Africana	93	245	238	238	-9	295	15			
Agnico	396	30	22	30	+4	38	8			Ajax	80	57	52	54	-3	62	37			
Akaicho	10	65	65	65	-1	105	51			Allied	10	65	65	65	-1	105	51			
Allied Min	108	9	8	8	-1/2	20	8			Amalg B B	27	61	23	23	-2	30	3			
Amalg Ld	175	15	12 1/2	15	+4	21	5			Amercan	35	20	20	20	-5	48	20			
Amigo	161	60	56	60	-4	103	56			Ang-Rouyn	161	60	56	60	-4	103	56			
Ang-Rouyn	161	60	56	60	-4	103	56			Antigonish	45	4 1/4	4	4 1/4	+1/2	19	4			
Anthonyan	8	190	175	180	-10	325	150			Arara	162	32	31	32	-1	38	28			
Arara	162	32	31	32	-1	38	28			Assoc Porc	65	52	52	52	-2	60	48			
Assoc Porc	65	52	52	52	-2	60	48			Atl Coast	14	215	210	210	-5	270	175			

oits,
omada,
On-
e 23
rap-
ure
our
26
Ce
\$1.6
em-

Tel qu'annoncé lors de l'assemblée annuelle le 16 septembre, les revenus avant impôts et les revenus par action ne montrent pas des gains correspondants. De fait, les deux sont inférieurs aux chiffres de l'an dernier en dépit d'un volume de ventes plus élevé. Les différents éléments de ventes, incluant un volume modérément plus élevé de soldes saisonniers, ont donné des marges légèrement inférieures aux prévisions, et tel que rapporté précédemment, les chiffres de l'an dernier incluaient un profit de \$250,000 sur la vente d'un immeuble, de même qu'un crédit sur le revenu plus

élevé. En commentant les résultats de ce trimestre, le président de la Société, M. Ronald H. Perowne, ajoutait: "Essentiellement, le volume de ventes réalisées durant ce premier trimestre n'est tout simplement pas suffisant pour compenser même l'effet de légères variations des dépenses, des prix ou du niveau des stocks tout en générant un profit d'exploitation raisonnable. "Mise à part la greve de GM qui affecte nos affaires avec l'industrie automobile, ces chiffres, ou l'état de l'exploitation à cette date, ne recèlent aucun indice de nature

à modifier nos prévisions essentiellement optimistes en regard des résultats d'exploitation pour l'ensemble de l'année. Les commandes des clients sont plus importantes que l'an dernier et les résultats des améliorations apportées à nos facilités de production se feront sentir de plus en plus d'ici la fin de l'exercice. Logistec Le troisième trimestre de l'année est normalement sujet à un certain ralentissement des opérations de la Corporation causé par les vacances d'été. Cependant, en 1970, les revenus ont tout de même continué à

augmenter. Pour la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 1970, le bénéfice net se chiffre à \$259,831 par rapport à \$205,428 pour 1969, établissant ainsi le revenu net par action à 66¢ comparativement à 50¢ par action pour la même période l'an dernier. Lors du financement public en juin 1969, il fut mentionné que CP Navigation avait invité SABB Inc. (filiale à 50%) à discuter d'un contrat à long terme concernant l'opération de leur terminus de containers en construction à la Gare Maritime des Foulons dans le Port de Québec. Des négociations à cet effet

se poursuivirent jusqu'en juillet dernier et lorsqu'il devint apparent que les termes et conditions pouvant être traités n'étaient pas intéressants pour SABB, ces négociations furent rompues. Le portainer de SABB à Québec est présentement utilisé pour la manutention de marchandises en vrac et de containers. Le portainer à Montréal est actuellement en opération et une augmentation des bénéfices de SABB est prévue pour l'année courante. Le dernier trimestre de l'année est traditionnellement marqué d'une intensification des opérations de toutes les filiales de la Corporation et, en conséquence, on peut s'attendre que l'augmentation prévue des bénéfices pour cette période contribuera favorablement aux résultats de l'année 1970.

Vancouver

Table of stock market data for Vancouver, including columns for 'Fermeture le vendredi', 'Le 20 novembre 1970', and 'Sem. Change'. Lists various stocks like A-1 Steel, Athabasca Col., and others with their respective prices and changes.

Table of stock market data for Vancouver, including columns for 'Wk's Close', 'Net Chge.', and 'Wk's Close'. Lists various stocks like Columbia River, Ad Astra, and others with their respective prices and changes.

Table of stock market data for Vancouver, including columns for 'Wk's Close', 'Net Chge.', and 'Wk's Close'. Lists various stocks like Sil. Star, Socan, and others with their respective prices and changes.

Table of stock market data for Vancouver, including columns for 'Wk's Close', 'Net Chge.', and 'Wk's Close'. Lists various stocks like Bird Contr, OFF. DEM., and others with their respective prices and changes.

Table of stock market data for Vancouver, including columns for 'Wk's Close', 'Net Chge.', and 'Wk's Close'. Lists various stocks like Amal Pro, Ed Concrete, and others with their respective prices and changes.

Table of stock market data for Vancouver, including columns for 'Wk's Close', 'Net Chge.', and 'Wk's Close'. Lists various stocks like Trans Cont. Resc., United Copper, and others with their respective prices and changes.

Table of stock market data for Vancouver, including columns for 'Wk's Close', 'Net Chge.', and 'Wk's Close'. Lists various stocks like Do 'B', Found Group, and others with their respective prices and changes.

Table of stock market data for Vancouver, including columns for 'Wk's Close', 'Net Chge.', and 'Wk's Close'. Lists various stocks like Do 'B', Found Group, and others with their respective prices and changes.

Marché de New York

Table of stock market data for New York, including columns for 'Fermeture le vendredi', 'Le 20 novembre 1970', and 'Sem. Change'. Lists various stocks like Admiral, Allied Chemical, and others with their respective prices and changes.

Table of stock market data for New York, including columns for 'Wk's Close', 'Net Chge.', and 'Wk's Close'. Lists various stocks like A.B.F. Special Fnd, A.G.F. N.A. Fnd, and others with their respective prices and changes.

Table of stock market data for New York, including columns for 'Wk's Close', 'Net Chge.', and 'Wk's Close'. Lists various stocks like Pension, Phil Hager & North, and others with their respective prices and changes.

Table of stock market data for New York, including columns for 'Wk's Close', 'Net Chge.', and 'Wk's Close'. Lists various stocks like Ad & Tr. Sec. 'A', Can. Perm. Equity, and others with their respective prices and changes.

Les fonds mutuels

Table of mutual fund data, including columns for 'Le 20 novembre 1970', 'Montant payable', and 'Dividendes antérieurs'. Lists various funds like Pension, Phil Hager & North, and others with their respective values and dividends.

Table of mutual fund data, including columns for 'Le 20 novembre 1970', 'Montant payable', and 'Dividendes antérieurs'. Lists various funds like Ad & Tr. Sec. 'A', Can. Perm. Equity, and others with their respective values and dividends.

Dale-Ross

Dale-Ross Holdings Limited, dont la principale filiale est Dale Company Limited, courtiers d'assurance, rapporte que son revenu brut a atteint \$4,181,921 au cours des neuf premiers mois de l'exercice de 1970, soit une augmentation de 10 pour cent sur la période correspondante l'an dernier.

En tenant compte d'un gain de capital extraordinaire d'environ 6 cents par action en 1969. Les bénéfices par action pour les trois premiers trimestres de 1970 s'établissent à 33 cents au regard de 24 cents au cours de la même période en 1969.

Les services de la compagnie Dale s'étendent d'un océan à l'autre au Canada et, en outre, la compagnie possède des affiliations à l'échelle internationale. On a réalisé ces bénéfices au cours de chaque exercice sans avoir à compter sur des fusions fréquentes et la récente hausse de 20 pour cent du dividende sur les actions sur une base de trois contre une, témoigne de l'optimisme du conseil d'administration.

M. John Gardner, président, a déclaré que la compagnie s'attendait à ce que les résultats de l'exercice entier enregistrent une hausse satisfaisante sur ceux de 1969.

Steinberg Ltée

Le bénéfice net consolidé de la compagnie atteint un sommet de \$9,316,878. Ce montant représente une augmentation de 57.6% sur le bénéfice exceptionnellement bas de \$5,909,437 qui a été réalisé au cours de la première année de la mise en vigueur des Prix-Miracles.

Le bénéfice par action ordinaire et classe "A" a aussi accusé une augmentation pour atteindre \$1.34, au regard de \$0.84 l'année précédente. Le bénéfice net par dollar de ventes est passé de 1.07 cent à 1.37 cent. Cette importante remontée est fort satisfaisante. Toutefois les administrateurs croient opportun de vous faire remarquer que ce chiffre de 1.37 cent est encore de beaucoup inférieur à celui de la moyenne des bénéfices des cinq années précédentes.

Les dividendes qui ont été versés sur les actions privilégiées ont totalisé \$5.25 l'action alors que le taux trimestriel de 9 cents l'action a été maintenu dans le cas des actions ordinaires et classe "A". Le total des dividendes versés sur toutes les catégories d'actions s'est chiffré par \$2,666,198.

La compagnie a 6.166 actions classe "A" aux employés, en vertu des programmes d'options et d'achat d'actions alors en vigueur. Un total de 629 actions privilégiées ont été rachetées.

L'avoir des actionnaires est passé de \$91,409,533 à \$98,083,438. L'avoir est remonté à 9.5% en comparaison de 6.46% en 1969.

avis boursiers

Canadian Interurban Properties Ltd.

L'offre, telle que prolongée par Campeau Corporation Ltd., d'acquiescir toutes les actions ordinaires en circulation, sans valeur au pair de la compagnie, doit expirer le 30 novembre 1970. Les agents de change qui désirent présenter des soumissions pour les actions ordinaires de Canadian Interurban et qui n'ont pas reçu livraison de leurs titres à la date de la livraison régulière, doivent en aviser le courtier susceptible de le faire, que lesdites actions sont requises pour dépôt, selon les clauses de l'offre. Les acheteurs qui désirent prendre avantage de l'offre doivent effectuer leurs transactions sur les actions ordinaires de Canadian Interurban, sur une base de livraison au comptant, dès le 20 novembre 1970 et ils doivent effectuer lesdites transactions sur une base de livraison au comptant dès le 25 novembre 1970. Les actions doivent être déposées à la Montréal Trust Company, 15 King Street W., Toronto (Ontario).

Glen Lake Silver Mines Ltd.

La Bourse Canadienne a été avisée que la Cour Supérieure de l'Ontario a donné l'ordre de nommer un receveur ou syndic pour toutes les propriétés et actifs possédés par la compagnie et Hiho Silver Mines Limited, en vertu de l'acte de fiducie et de l'acte de garantie, se rapportant aux paiements de \$700,000. Cet ordre est justifié par l'évidence, démontrant que les compagnies sont insolubles et incapables de continuer leurs opérations à la mine Cobalt, en Ontario.

M. Beverly Hosson, de Thome Gun Halliwell Christenson a été nommé syndic. En conséquence, toute transaction sur les actions de la compagnie a été suspendue en attendant la clarification de l'état financier de l'entreprise.

Consolidated Textile Mills Ltd.

Un total de 11,924 actions ordinaires de la compagnie viennent d'être inscrites à la Bourse de Montréal. Ces actions additionnelles seront émises, à la suite d'un dividende-action de 5% sur les actions ordinaires en circulation, à leurs détenteurs, immatriculés à la fermeture des affaires le 20 novembre 1970, tel qu'adopté en vertu d'une résolution passée par les membres du conseil d'administration le 20 octobre 1970.

Placer Development Limited

La Bourse de Montréal a été avisée qu'au 6 novembre 1970, 3,500 actions additionnelles ordinaires échangeables de la compagnie, à \$37.07 chacune, ont été adjugées à certains employés de l'entreprise, conformément au programme d'options sur ses actions, approuvé par ses actionnaires en septembre 1959.

Chemcell Ltd.

La Bourse de Montréal a été avisée que le 20 avril 1970, le Comité des Salaires du Conseil d'Administration a consenti 44,100 actions ordinaires additionnelles à \$7.50 à 35 hauts fonctionnaires et employés de la compagnie, susceptibles d'être exercées, conformément aux clauses du programme d'intéressement d'option accordé aux employés au plus tard le 19 avril 1975.

Lynx-Canada Explorations Limited

L'entreprise a fait parvenir à la Bourse Canadienne l'avis suivant: "M. I. Watson, P. Eng. président de la compagnie fait savoir aujourd'hui que des résultats encourageants ont été obtenus sur son prospect de zinc, actuellement sous exploration au moyen de travaux de sondage au diamant, situé dans l'est de l'Ontario. Le trou de sonde no 5, sur une intersection de sept pieds

renfermant du minerai de zinc de haute teneur, a montré certaine minéralisation. Le trou no 6 a été localisé et les travaux de sondage se poursuivent sous la direction du Dr W.D. Beaton, P. Eng. de Montréal, conseiller du projet. Canadian Reynolds Metals Co. Ltd. a le droit de participer avec Lynx dans l'exécution dudit projet, conformément aux clauses d'un accord antérieur, conclu entre les deux compagnies.

Aluminium du Canada

Aluminium du Canada, Ltée, filiale à 100% d'Alcan Aluminium Limited, a négocié la vente au Canada d'une émission de Can. \$60 millions de débetures 9 3/8% amortissables, non garanties, qui viendront au remboursement dans 20 ans et produiront intérêt à dater du 2 janvier 1971. Ces débetures ne sont mises en vente qu'au Canada et le placement en sera effectué à travers le pays

par les soins d'un syndicat dirigé par A.E. Ames & Cie Limitée et Wood Gundy Valeurs Limitée.

La Compagnie affectera le produit de l'émission dans sa presque totalité à la réduction des emprunts contractés par elle auprès de 13 banques du Canada et des Etats-Unis aux termes d'une ouverture de crédit renouvelable qui lui a été consentie en 1959.

Le marché des obligations

COURS DU VENDREDI Le 20 novembre 1970
Semaine finissant le

Renseignements fournis par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

Gouvernement du Canada		Man Hydro		Ontario		Que Tyrro		Cdn Br Alum		Noranda	
OFF. DEM.	OFF. DEM.	OFF. DEM.	OFF. DEM.	OFF. DEM.	OFF. DEM.	OFF. DEM.	OFF. DEM.	OFF. DEM.	OFF. DEM.	OFF. DEM.	Bid Asked
5 1/2%	Dec/70 100.00 100.10	Do	3 1/2%	7/73-76 79 80	Do	5 1/2%	7/73-76 79 80	Do	4 1/2%	7/73-76 79 80	7 1/2% 83-88 85 87
6	Dec/70 100.10 100.20	Do	3 1/2%	7/76-79 79 80	Do	5 1/2%	7/76-79 79 80	Do	4 1/2%	7/76-79 79 80	8 1/2% 88-93 85 87
8	Apr/71 100.10 100.20	Do	3 1/2%	7/79-82 79 80	Do	5 1/2%	7/79-82 79 80	Do	4 1/2%	7/79-82 79 80	9 1/2% 93-98 90 92
6 1/2%	Apr/71 100.15 100.25	Do	3 1/2%	7/82-85 79 80	Do	5 1/2%	7/82-85 79 80	Do	4 1/2%	7/82-85 79 80	10 1/2% 98-103 100 102
5	June/71 99.85 99.95	Do	3 1/2%	7/85-88 79 80	Do	5 1/2%	7/85-88 79 80	Do	4 1/2%	7/85-88 79 80	11 1/2% 103-108 105 107
6 1/2%	June/71 101.20 101.30	Do	3 1/2%	7/88-91 79 80	Do	5 1/2%	7/88-91 79 80	Do	4 1/2%	7/88-91 79 80	12 1/2% 108-113 105 107
6 1/2%	Oct/71 100.45 100.55	Do	3 1/2%	7/91-94 79 80	Do	5 1/2%	7/91-94 79 80	Do	4 1/2%	7/91-94 79 80	13 1/2% 113-118 110 112
5	Oct/71 101.80 101.90	Do	3 1/2%	7/94-97 79 80	Do	5 1/2%	7/94-97 79 80	Do	4 1/2%	7/94-97 79 80	14 1/2% 118-123 115 117
6 1/2%	Dec/71 100.25 100.35	Do	3 1/2%	7/97-00 79 80	Do	5 1/2%	7/97-00 79 80	Do	4 1/2%	7/97-00 79 80	15 1/2% 123-128 120 122
6 1/2%	Dec/71 101.85 101.95	Do	3 1/2%	7/00-03 79 80	Do	5 1/2%	7/00-03 79 80	Do	4 1/2%	7/00-03 79 80	16 1/2% 128-133 125 127
6 1/2%	Apr/72 101.10 101.20	Do	3 1/2%	7/03-06 79 80	Do	5 1/2%	7/03-06 79 80	Do	4 1/2%	7/03-06 79 80	17 1/2% 133-138 130 132
6 1/2%	Sept/72 97.70 97.80	Do	3 1/2%	7/06-09 79 80	Do	5 1/2%	7/06-09 79 80	Do	4 1/2%	7/06-09 79 80	18 1/2% 138-143 135 137
7	Feb/73 102.90 103.00	Do	3 1/2%	7/12-15 79 80	Do	5 1/2%	7/12-15 79 80	Do	4 1/2%	7/12-15 79 80	19 1/2% 143-148 140 142
7	Feb/73 104.40 104.50	Do	3 1/2%	7/18-21 79 80	Do	5 1/2%	7/18-21 79 80	Do	4 1/2%	7/18-21 79 80	20 1/2% 148-153 145 147
7	Apr/73 102.95 103.05	Do	3 1/2%	7/24-27 79 80	Do	5 1/2%	7/24-27 79 80	Do	4 1/2%	7/24-27 79 80	21 1/2% 153-158 150 152
6 1/2%	July/73 101.90 102.00	Do	3 1/2%	7/30-33 79 80	Do	5 1/2%	7/30-33 79 80	Do	4 1/2%	7/30-33 79 80	22 1/2% 158-163 155 157
6 1/2%	July/73 102.50 102.60	Do	3 1/2%	7/36-39 79 80	Do	5 1/2%	7/36-39 79 80	Do	4 1/2%	7/36-39 79 80	23 1/2% 163-168 160 162
6 1/2%	Oct/73 97.80 97.90	Do	3 1/2%	7/42-45 79 80	Do	5 1/2%	7/42-45 79 80	Do	4 1/2%	7/42-45 79 80	24 1/2% 168-173 165 167
6 1/2%	Dec/73 101.25 101.30	Do	3 1/2%	7/48-51 79 80	Do	5 1/2%	7/48-51 79 80	Do	4 1/2%	7/48-51 79 80	25 1/2% 173-178 170 172
6 1/2%	Apr/74 103.13 103.38	Do	3 1/2%	7/54-57 79 80	Do	5 1/2%	7/54-57 79 80	Do	4 1/2%	7/54-57 79 80	26 1/2% 178-183 175 177
6 1/2%	June/74 102.25 102.35	Do	3 1/2%	7/60-63 79 80	Do	5 1/2%	7/60-63 79 80	Do	4 1/2%	7/60-63 79 80	27 1/2% 183-188 180 182
5 1/2%	Dec/74 95.75 95.75	Do	3 1/2%	7/66-69 79 80	Do	5 1/2%	7/66-69 79 80	Do	4 1/2%	7/66-69 79 80	28 1/2% 188-193 185 187
6 1/2%	Apr/75 98.75 99.00	Do	3 1/2%	7/72-75 79 80	Do	5 1/2%	7/72-75 79 80	Do	4 1/2%	7/72-75 79 80	29 1/2% 193-198 190 192
6 1/2%	Apr/75 102.00 102.15	Do	3 1/2%	7/78-81 79 80	Do	5 1/2%	7/78-81 79 80	Do	4 1/2%	7/78-81 79 80	30 1/2% 198-203 195 197
6 1/2%	July/75 102.00 102.15	Do	3 1/2%	7/84-87 79 80	Do	5 1/2%	7/84-87 79 80	Do	4 1/2%	7/84-87 79 80	31 1/2% 203-208 200 202
5 1/2%	Oct/75 95.25 95.50	Do	3 1/2%	7/90-93 79 80	Do	5 1/2%	7/90-93 79 80	Do	4 1/2%	7/90-93 79 80	32 1/2% 208-213 205 207
6 1/2%	Dec/75 103.00 103.15	Do	3 1/2%	7/96-99 79 80	Do	5 1/2%	7/96-99 79 80	Do	4 1/2%	7/96-99 79 80	33 1/2% 213-218 210 212
6 1/2%	June/76 83.00 83.50	Do	3 1/2%	8/02-05 79 80	Do	5 1/2%	8/02-05 79 80	Do	4 1/2%	8/02-05 79 80	34 1/2% 218-223 215 217
6 1/2%	Apr/76 94.00 94.50	Do	3 1/2%	8/08-11 79 80	Do	5 1/2%	8/08-11 79 80	Do	4 1/2%	8/08-11 79 80	35 1/2% 223-228 220 222
5 1/2%	Sept/77 100.13 100.38	Do	3 1/2%	8/14-17 79 80	Do	5 1/2%	8/14-17 79 80	Do	4 1/2%	8/14-17 79 80	36 1/2% 228-233 225 227
6 1/2%	July/78 102.15 102.30	Do	3 1/2%	8/20-23 79 80	Do	5 1/2%	8/20-23 79 80	Do	4 1/2%	8/20-23 79 80	37 1/2% 233-238 230 232
3 1/2%	Jan/79-78 80.25 80.75	Do	3 1/2%	8/26-29 79 80	Do	5 1/2%	8/26-29 79 80	Do	4 1/2%	8/26-29 79 80	38 1/2% 238-243 235 237
3 1/2%	Oct/79 73.00 73.50	Do	3 1/2%	8/32-35 79 80	Do	5 1/2%	8/32-35 79 80	Do	4 1/2%	8/32-35 79 80	39 1/2% 243-248 240 242
5 1/2%	Aug/80 76.00 76.50	Do	3 1/2%	8/38-41 79 80	Do	5 1/2%	8/38-41 79 80	Do	4 1/2%	8/38-41 79 80	40 1/2% 248-253 245 247
5 1/2%	Sept/80 76.00 76.50	Do	3 1/2%	8/44-47 79 80	Do	5 1/2%	8/44-47 79 80	Do	4 1/2%	8/44-47 79 80	41 1/2% 253-258 250 252
5 1/2%	June/80 72.00 72.50	Do	3 1/2%	8/50-53 79 80	Do	5 1/2%	8/50-53 79 80	Do	4 1/2%	8/50-53 79 80	42 1/2% 258-263 255 257
5 1/2%	May/90 75.25 75.75	Do	3 1/2%	8/56-59 79 80	Do	5 1/2%	8/56-59 79 80	Do	4 1/2%	8/56-59 79 80	43 1/2% 263-268 260 262
5 1/2%	Sept/90 85.00 85.50	Do	3 1/2%	8/62-65 79 80	Do	5 1/2%	8/62-65 79 80	Do	4 1/2%	8/62-65 79 80	44 1/2% 268-273 265 267
6 1/2%	Oct/95 86.00 86.50	Do	3 1/2%	8/68-71 79 80	Do	5 1/2%	8/68-71 79 80	Do	4 1/2%	8/68-71 79 80	45 1/2% 273-278 270 272
3 1/2%	Mar/96-98 33.50 34.50	Do	3 1/2%	8/74-77 79 80	Do	5 1/2%	8/74-77 79 80	Do	4 1/2%	8/74-77 79 80	46 1/2% 278-283 275 277
3 1/2%	Sept/Paros 38.00 39.00	Do	3 1/2%	8/80-83 79 80	Do	5 1/2%	8/80-83 79 80	Do	4 1/2%	8/80-83 79 80	47 1/2% 283-288 280 282
C.M.R.											
2 1/2%	Jan/71 99.50 100.00	Do	3 1/2%	8/86-89 79 80	Do	5 1/2%	8/86-89 79 80	Do	4 1/2%	8/86-89 79 80	48 1/2% 288-293 285 287
2 1/2%	Dec/71 99.50 99.50	Do	3 1/2%	8/92-95 79 80	Do	5 1/2%	8/92-95 79 80	Do	4 1/2%	8/92-95 79 80	49 1/2% 293-298 290 292
2 1/2%	Feb/74 91.50 92.50	Do	3 1/2%	8/98-101 79 80	Do	5 1/2%	8/98-101 79 80	Do	4 1/2%	8/98-101 79 80	50 1/2% 298-303 295 297
2 1/2%	May/77 86.00 87.00	Do	3 1/2%	9/04-07 79 80	Do	5 1/2%	9/04-07 79 80	Do	4 1/2%	9/04-07 79 80	51 1/2% 303-308 300 302
2 1/2%	Feb/78 72.00 73.00	Do	3 1/2%	9/10-13 79 80	Do	5 1/2%	9/10-13 79 80	Do	4 1/2%	9/10-13 79 80	52 1/2% 308-313 305 307
5 1/2%	Jan/85 79.50 80.50	Do	3 1/2%	9/16-19 79 80	Do	5 1/2%	9/16-19 79 80	Do	4 1/2%	9/16-19 79 80	53 1/2% 313-318 310 312
5 1/2%	Oct/87 71.50 72.50	Do	3 1/2%	9/22-25 79 80	Do	5 1/2%	9/22-25 79 80	Do	4 1/2%	9/22-25 79 80	54 1/2% 318-323 315 317
PROVINCIAUX											
Alta	8 1/2%	102 1/2% 103	Do	8 1/2%	102 1/2% 103	Do	8 1/2%	102 1/2% 103	Do	8 1/2%	102 1/2% 103
Alta Tel	8 1/2%	98 1/2% 99 1/4	Do	8 1/2%	98 1/2% 99 1/4	Do	8 1/2%	98 1/2% 99 1/4	Do	8 1/2%	98 1/2% 99 1/4
Do	4 1/2%	76 76	Do	4 1/2%	76 76	Do	4 1/2%	76 76	Do	4 1/2%	76 76
Do	5 1/2%	75 75	Do	5 1/2%	75 75	Do	5 1/2%	75 75	Do	5 1/2%	75 75
Do	5 1/2%	83 83	Do	5 1/2%	83 83	Do	5 1/2%	83 83	Do	5 1/2%	83 83
Do	6 1/2%	72 73 1/2	Do	6 1/2%	72 73 1/2	Do	6 1/2%	72 73 1/2	Do	6 1/2%	72 73 1/2
Do	6 1/2%	72 73 1/2	Do	6 1/2%	72 73 1/2	Do	6 1/2%	72 73 1/2	Do	6 1/2%	72 73 1/2
Do	6 1/2%	72 73 1/2	Do	6 1/2%	72 73 1/2	Do	6 1/2%	72 73 1/2	Do	6 1/2%	72 73 1/2
AMFC	8 1/2%	99 100	Do	8 1/2%	99 100	Do	8 1/2%	99 100	Do	8 1/2%	99 100
Do	5 1/2%	78 78	Do	5 1/2%	78 78	Do	5 1/2%	78 78	Do	5 1/2%	78 78
Do	5 1/2%	78 78	Do	5 1/2%	78 78	Do	5 1/2%	78 78	Do	5 1/2%</	

L'industrie du nickel

(Suite de la page 15)

TABLEAU V

	Rapport - Prix bénéfices par action (moyenne annuelle)					Moyenne 1965-1969
	1965	1966	1967	1968	1969	
International Nickel	19.4	23.6	32.1	22.8	26.7	23.1
Falconbridge Nickel	17.8	17.0	16.9	20.3	15.2	17.4
Sherritt Gordon	20.7	22.0	18.4	18.0	14.9	18.8

pas de dette dans leur capitalisation. Toutefois, depuis quelques années, le pourcentage du capital ayant priorité à l'avoir des actionnaires ordinaires a augmenté pour atteindre une moyenne, pour les trois grands de l'industrie canadienne de nickel, d'environ 25% de toute la capitalisation. Sherritt Gordon est la compa-

gnie qui a le plus fort pourcentage avec 39%. Inco suit avec 27% et Falconbridge Nickel n'a que 13% de sa capitalisation sous forme d'emprunts bancaires, de dette à long terme et d'impôts différés. Le tableau IV fait voir la capitalisation de ces trois compagnies au 31 décembre 1969. On ne peut donc vraiment dire qu'il y ait facteur d'amplification (leverage) pour les producteurs de nickel, sauf pour Sherritt Gordon, dont le capital prioritaire à l'équité peut avoir un certain effet de levier.

Rapport prix/bénéfices par action

Traditionnellement, les actions de International Nickel se vendent à un multiple des profits plus élevé

que celui des deux autres producteurs canadiens de nickel. Au cours de la période 1965-1969, le multiple des profits par action moyen fut de 23.1 pour Inco, 18.8 pour Sherritt Gordon et 17.4 pour Falconbridge. Pour ce qui est d'Inco, le rapport prix/bénéfices par action (moyenne annuelle) le plus élevé fut de 26.7 en 1969 et le plus bas de 19.4 en 1965. Quant à Falconbridge Nickel, le multiple le plus élevé fut 20.3 en 1968 et le plus bas 15.2 en 1969. Enfin, en ce qui concerne Sherritt Gordon, celui le plus élevé fut 22.0 en 1966 et le plus bas 14.9 en 1969. On trouvera au tableau V une comparaison pour chacune de ces compagnies du rapport prix/bénéfices par action pour la période 1965-1969.

L'industrie du nickel a toujours été considérée par les investisseurs comme étant un véhicule intéressant pour se protéger contre l'inflation. En effet, en période de hausse accélérée des prix et partant des coûts de production pour les entreprises, les compagnies canadiennes de nickel ont toujours pu augmenter assez facilement leur prix pour maintenir et même améliorer leurs profits et leurs marges de profit. La demande pour ce métal étant inélastique et le nickel n'ayant pratiquement pas de substitut, même lorsque le prix de ce métal est haussé de 10%, 15% ou 25%, la demande continue d'être très forte et ne se déplace pas.

Mobilisation générale contre le chômage...

(Suite de la page 1)

nistres, le Décret sur l'industrie de la construction. Il ne dispose que d'un mois pour publier dans la Gazette officielle du Québec ce décret important qui conditionnera l'avenir des travailleurs de la Construction jusqu'en 1973.

A un autre niveau du Gouvernement, celui de la Communauté urbaine on se montre empressé de prendre des décisions qui atténueront quelque peu la situation presque dramatique de l'emploi à Montréal. Au cours de la récente campagne électorale à Montréal, nombreux sont ceux qui ont clamé leur inquiétude devant la croissance spectaculaire du taux de chômage. Ils annonçaient un climat social particulièrement tendu. Sans doute est-ce pour cela que tous les gouvernements s'activent à prendre des mesures d'urgence.

Ainsi, au cours d'une conversation téléphonique, M. Lucien Saulnier, président du Comité exécutif de la CUM, nous apprenait qu'Ottawa vient de débloquent les crédits nécessaires à la mise en route d'un important programme de rénovation urbaine. Il devrait porter sur un total de trois à quatre mille logements. Selon M. Saulnier, la collaboration financière du Gouvernement provincial aux deux projets du métro et de l'usine d'épuration des eaux (environ \$700 millions) devrait être définitivement établie au cours de ces prochains jours. Le président de la Communauté urbaine espère ainsi faire voter le projet avant la fin de cette année et lancer une première tranche de travaux au cours du printemps 1971.

M. Robert Bourassa a par ailleurs annoncé que le budget supplémentaire, qui doit être présenté prochainement devant l'Assemblée nationale, ne portera que sur quelques millions de dollars. On peut donc supposer que le Gouvernement fédéral sera sollicité par Québec pour mettre en route le plus grand nombre possible de programmes, un peu partout dans la province afin de réduire les effets d'un taux de chômage sans précédent, de l'ordre de 15% selon certains experts.

CARTES D'AFFAIRES

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

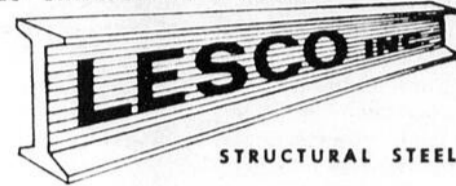
1ère et 2ème
aux constructeurs, résidentiels, commercial, industriel

J. LEVASSEUR Inc.

635 est, boul. HENRI-BOURASSA, Montréal

Tél.: 381-4449

LES CHARPENTES D'ACIER



STRUCTURAL STEEL

10715, rue Jean-Meunier • Montréal-Nord • Tél.: 325-1220

TOUCHE ROSS & CIE

COMPTABLES
AGRÉÉS

Halifax, Saint John, Québec
Montréal, Ottawa, Toronto
Hamilton, Kitchener, London
Winnipeg, Regina, Saskatoon
North Battleford, Calgary
Edmonton, Vancouver, Victoria
et à Nassau et Freeport,
Bahamas

Cette annonce ne doit pas être interprétée comme une offre publique dans aucune province du Canada, des titres mentionnés ci-dessous. Une telle offre sera faite par voie de prospectus seulement dans les provinces où une commission des valeurs mobilières, ou autre autorité similaire dans cette province, aura accepté le dépôt dudit prospectus.

Nouvelle Emission



\$60 000 000
(en monnaie canadienne)

Aluminium du Canada, Limitée

Débetures 9 3/8% amortissables, à l'échéance de 1991
(non garanties)

Jouissance: 2 janvier 1971

Échéance: 2 janvier 1991

Le capital et les intérêts semestriels (2 janvier et 2 juillet) ainsi que, le cas échéant, la prime au remboursement seront payables en monnaie légale du Canada à toute succursale au Canada de la banque désignée sur les débetures. On pourra obtenir les débetures soit sous la forme de certificats munis de coupons, au nominal de Can. \$1 000, \$10 000, \$25 000 ou \$100 000, qui pourront être mis au nominatif en ce qui concerne le capital, soit sous la forme de certificats entièrement nominatifs, au nominal de Can. \$1 000 ou d'un multiple reconnu de Can. \$1 000. D'ici le 2 janvier 1986, les débetures ne seront pas remboursables par anticipation directement ou indirectement au moyen d'emprunts contractés à un taux d'intérêt effectif inférieur à 9 3/8% l'an, sauf s'il s'agit de remboursements aux fins d'amortissement.

Des exemplaires du prospectus contenant les renseignements sur la Compagnie et sur cette émission peuvent être obtenus des soussignés et autres courtiers qui peuvent offrir ces titres légalement.

Prix: 100, plus les intérêts courus

A. E. Ames & Cie Limitée

Dominion Securities Corporation Limited
McLeod, Young, Weir & Company Limited
Lévesque, Beaubien Inc.
Mills, Spence & Co. Limited
Bell, Gouinlock & Company, Limited
Fry & Company Limited
René T. Leclerc Incorporée
Morgan, Ostiguy & Hudon Inc.
Geoffrion, Robert & Gélinas Ltée
Molson, Rousseau & Cie Limitée
Bartlett, Cayley & Company Limited
Cornell, Macgillivray Limited
Maison Placements Canada Inc.

Scotia Bond Company Limited

Novembre 1970.

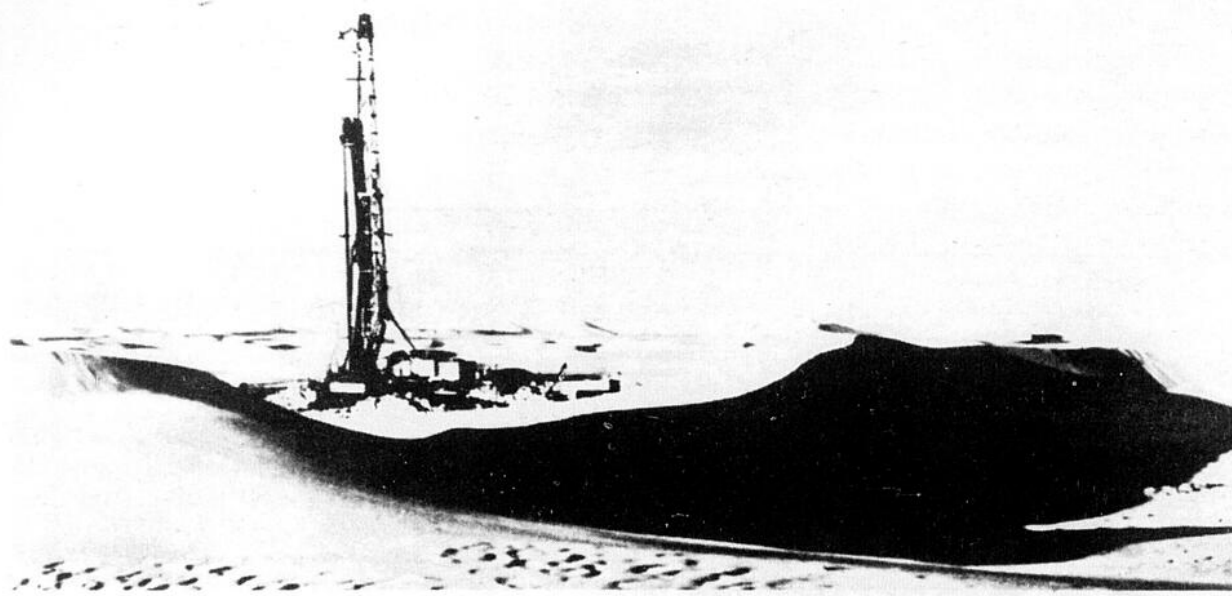
Wood Gundy Valeurs Limitée

Nesbitt Thomson, Valeurs Limitée
Harris & Partners Limited
Pitfield, Mackay, Ross & Company Limited
Midland-Osler Securities Limited
Cochran Murray Limited
Mead & Co. Limited
Pemberton Securities Limited
R. A. Daly & Company Limited
MacDougall, MacDougall & MacTier Ltd.
Walwyn, Stodgell & Co. Limited
Casgrain & Compagnie Limitée
J. E. Laflamme Limitée
Société de Placements & Cie Ltée

Wills, Bickle & Company Limited

Hoechst

pense plus loin



Des protéines à partir du pétrole

Les chercheurs de l'univers entier se préoccupent de ce problème vital qu'est la découverte de nouvelles sources de protéines pouvant alimenter le monde durant les années à venir.

Les chercheurs de Hoechst étudient actuellement les immenses réserves pétrolières du monde en vue d'en obtenir des protéines qui, en complétant l'alimentation animale, deviendraient une nouvelle source d'aliments pour l'homme. Des réserves de viande plus considérables lui assureraient une plus grande quantité des protéines essentielles à sa subsistance.

Expérience et compétence

L'expérience de Hoechst dans le domaine de la médecine et de l'art vétérinaire (pharmacologie, toxicologie et microbiologie) lui fournit les éléments nécessaires au succès de telles recherches. Les microbiologistes de Hoechst se livrent à des expériences sur les enzymes pour en évaluer l'effet sur l'organisme humain et animal et pour déterminer à quel point elles sont comestibles et agréables au goût. Les connaissances que possèdent les chercheurs de Hoechst dans plusieurs secteurs de l'alimentation animale sont aussi très précieuses, à ce moment où la recherche vise à assurer une production de protéines suffisante pour alimenter une population mondiale toujours croissante.

Canadian Hoechst Ltd.

Au Canada, la maison Hoechst est une compagnie autonome, employant des Canadiens pour servir les Canadiens. A titre de membre de l'entreprise mondiale qu'est Hoechst, nous profitons de tout un siècle de recherche et de réalisations. Nous jouissons d'une vaste réserve de produits et de concepts qui ont modifié et amélioré le mode de vie dans tous les coins du monde, soit une centaine de pays sur six continents.

La diversité des produits et des services que peut offrir Hoechst pour satisfaire les besoins présents et futurs des Canadiens englobe plusieurs domaines: chimie, médecine et art vétérinaire, produits pharmaceutiques, plastiques, teintures et fibres textiles. Nos produits, nos services, nos techniques et nos connaissances dans ces domaines, associés à une expérience depuis longtemps acquise dans le monde entier, nous ont donné une réputation de compétence dont nous sommes fiers et à laquelle nous devons faire honneur. Nos clients, ici et dans le monde entier, n'en attendent pas moins de nous. Hoechst travaille aujourd'hui pour demain.



REG. T.M. HOECHST.

HOECHST

Canadian Hoechst Limited.

3400 ouest, rue Jean-Talon,
Montréal 310 (Québec)

40 Lesmill Road
Don Mills, Ontario